



Le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a été élu à la présidence de l'exécutif du Parti créditiste (clan Samson), au cours du week-end, à Limoilou. Ici, à droite M. André Bergeron qui a été élu président-adjoint.

Deux partis pour les créditistes

par Daniel L'HEUREUX
et Pierre-Paul GAGNE

QUEBEC — Comme en 1972, il existe désormais, de fait, deux partis créditistes provinciaux au Québec.

Deux partis qui ont l'intention de s'ignorer mutuellement, qui seront dirigés par des exécutifs différents mais qui porteront le même nom.

Cette division des forces créditistes québécoises, qui était déjà prévisible depuis quelques semaines, est devenue une réalité au congrès que tenaient ce week-end à Québec les partisans du groupe Samson-Roy ou, si on veut, les dissidents du clan Dupuis.

Des assises tenues au cégep de Limoilou, il ressort que :

• Le poste de chef est aboli pour les deux prochaines années, ce qui équivaut à une destitution d'Yvon Dupuis de la part des partisans de Camil Samson et Fabien Roy ;

• M. Roy a pris une importance imprévue en se faisant élire président du parti, en plus d'être confirmé dans ses fonctions comme leader parlemen-

taire. Quant à Camil Samson, il demeure le chef parlementaire ;

• Les militants réunis à Québec ont, en outre, manifesté le vœu qu'une démarcation soit établie entre le parti créditiste fédéral et son aile provinciale. Certains ont même conspué le leader fédéral Réal Caouette l'accusant d'être responsable de leurs problèmes actuels.

Complète illégalité

Quant à M. Dupuis, joint hier soir à son domicile de Saint-Jean, il a continué de soutenir que le congrès du clan Roy-Samson s'est tenu dans la plus complète illégalité et que les décisions qui y ont été prises n'ont aucune valeur.

A son avis, il faudra maintenant "sévir sérieusement" contre ceux qui ont pris une part active à la "réunion" tenue au cégep de Limoilou, notamment Fabien Roy qui a acquis, avec le titre de président du parti, une importance égale, sinon supérieure, à celle de Camil Samson au

Voir CREDITISTES, page A 6

LA DROGUE

en perte
de vitesse
mais...
l'alcool
s'en vient

par François TREPANIER

Le problème de l'usage des drogues chez les jeunes au Québec apparaît beaucoup moins aigu qu'il ne l'était il y a quelques années, même si le cannabis et quelques autres agents toxicomanogènes demeurent fort populaires plus particulièrement chez les étudiants.

Cependant, en dépit de ce changement de nature à rassurer les plus pessimistes, deux autres phénomènes, peut-être plus inquiétants, attirent maintenant l'attention des milieux médicaux et des forces policières.

D'une part, on constate que les jeunes abusent de plus en plus de l'alcool, et ce fait est perçu avec un sentiment d'inquiétude croissant puisque l'alcool est considéré comme la plus dangereuse de toutes les drogues.

D'autre part, on note une augmentation considérable dans la consommation des "hard drugs", c'est-à-dire les analgésiques narcotiques comme la morphine, l'héroïne et la méthadone de même qu'une grande vogue pour certains stimulants comme la cocaïne et on craint qu'à long terme cette situation n'augmente le nombre des narcomanes notamment à Montréal.

Ces deux constats ont été faites au cours d'une longue enquête menée par LA PRESSE tant auprès des milieux spécialisés dans l'étude du phénomène-drogue qu'auprès des escouades policières chargées d'enquêter sur le trafic des stupéfiants.

La peur et la panique : des phénomènes du passé

D'après l'enquête de LA PRESSE, le phénomène-drogue tel qu'on l'a vécu à la fin des années 60 et jusqu'à l'an dernier est en voie de disparition.

Pour illustrer ce changement, les spécialistes signalent que l'état de panique qu'avait provoqué l'usage des hallucinogènes popularisé par le roi du L.S.D., Timothy Leary, n'existe plus ou du moins s'est presque estompé.

A cette époque, le comportement original des consommateurs de drogues ainsi qu'un certain nombre de tragédies et une information tapageuse et souvent erronée avaient provoqué des réactions d'inquiétude et de panique chez beaucoup de parents et d'éducateurs.

Aujourd'hui, par suite des informations transmises sur les drogues non seulement par les spécialistes mais par les consommateurs eux-mêmes, cet état de panique est disparu plus particulièrement chez les jeunes qui semblent bien souvent mieux renseignés sur les drogues que les adultes.

De nombreuses observations faites par des médecins, travailleurs sociaux et policiers illustrent d'ailleurs ce revirement.

Ainsi, à Montréal et ailleurs en province, la plupart des "Drogues-Secours" et autres organismes mis sur pied il y a quelques années pour venir en aide aux jeunes ont mis un terme à leurs activités.

Dans les hôpitaux, les demandes pour soigner des "freak-out" ou encore des jeunes affectés par un "bad trip" sont moins nombreuses et, dans les quelques rares cliniques d'informations qui demeurent ouvertes, les appels à l'aide et les demandes de renseignements sont de moins en moins fréquents.

C'est pas fini

Toutefois, cela ne signifie pas que les jeunes ne consomment plus de drogues. Au contraire. Ils en consomment encore mais leurs habitudes ont changé et il ne s'agit plus d'une vogue générale comme il y a deux ou trois ans.

Dans certains cas, on note toujours des abus mais, règle générale, les jeunes sont beaucoup plus prudents dans le choix des produits qu'ils consomment et habituellement ils prennent soin de vérifier la réputation de leurs sources d'approvisionnement de peur de se procurer un produit frelaté.

Dans ce contexte, on remarque par exemple que les hallucinogènes sont de moins en moins populaires

Voir LA DROGUE, page A 7

AUJOURD'HUI

Rien ne va plus
au Danemark

— page A 5

L'ASTROLOGIE

AVEC LISE MOREAU
(collaboration spéciale)

— page D 5

Une méthode infallible
de gagner à la bourse

— page D 9

Lougheed voudrait ouvrir
le marché montréalais au
gaz naturel albertain

— page E 1

Les deux Irlandes
créent un
conseil conjoint

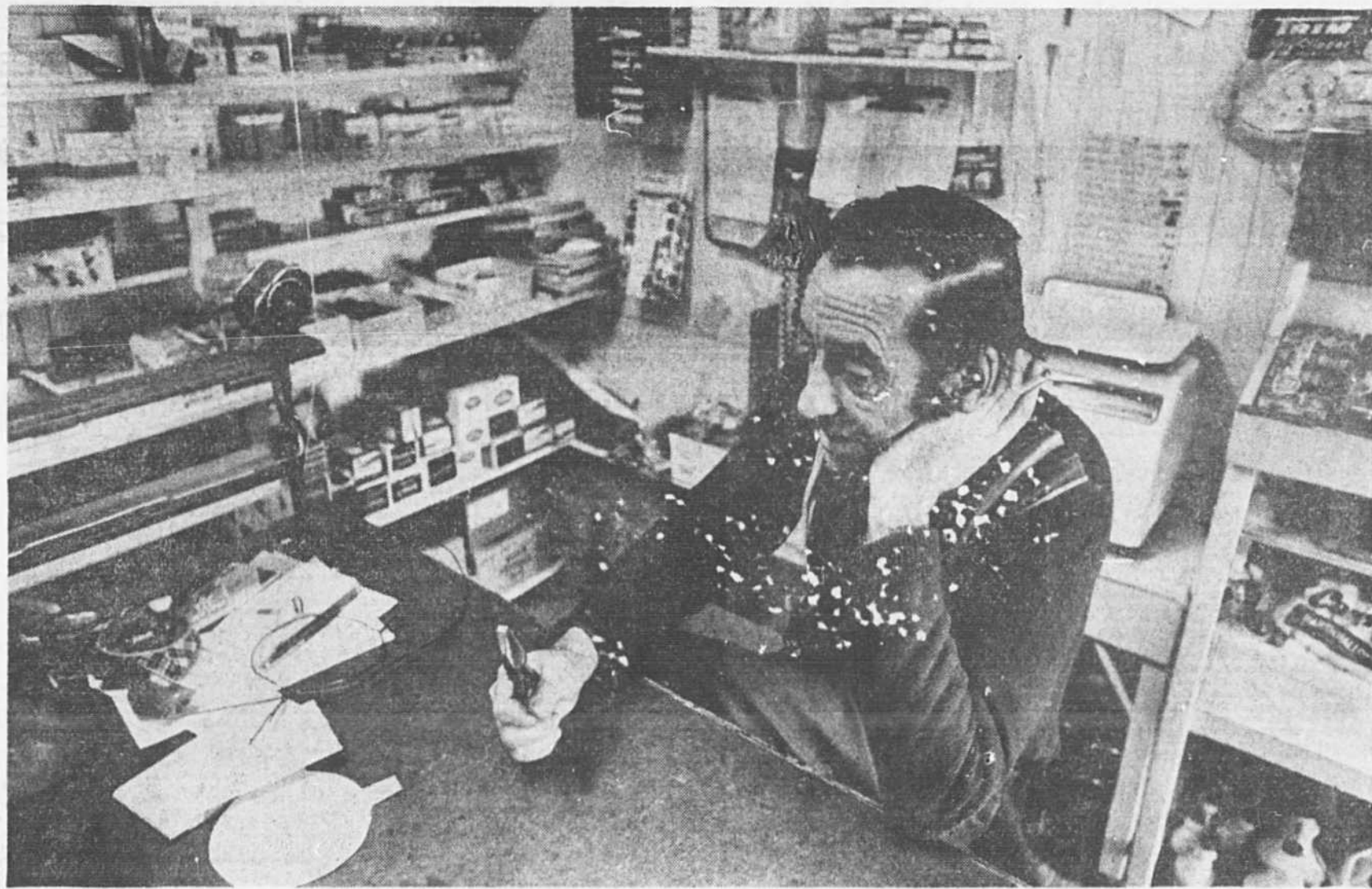
— page F 1

Un nouveau "crime" qui
se multiplie,
le bris de conditions

— page F 3

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 8 et A 9
Bandes dessinées : D 12
Cinéma : A 9
Décès, naissances, etc. : F 4
"Dites-moi, docteur" : D 6
Économie : D 8 et D 9
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : E 4
Horoscope : D 5
Informations étrangères : F 1
Jardins et maisons : E 12
LA PETITE PATRIE : E 3
Loisirs et Récréation : D 12
"Mon œil sur Montréal" : D 2
"Mot-mystère" : E 6
Mots croisés : F 2
Petites annonces : E 2 à E-12, F 2 et F 3
Radio et télévision : A 10
Sports : B 1 à B 8
Vivre aujourd'hui : D 2 à D 7



Le maire de Cabano, M. Guy Michaud : "Si seulement le gouvernement nous donnait les mêmes avantages qu'à l'ITT..."

— Autres informations page D 1

Cabano, à bout de patience

par Réal BOUVIER
envoyé spécial de LA PRESSE

CABANO — "La cartonnerie, j'y croirai quand il y aura du monde dehors, pas avant. Ça fait trop longtemps qu'on en parle, les gens de Cabano ont travaillé comme des "beus" depuis trois ans, je pense que notre part est amplement faite; si maintenant on l'a pas, ce sera de l'injustice parce qu'on la mérite en maudit."

Roxane Pelletier, secrétaire âgée de 19 ans, a grandi avec les problèmes de

Cabano et même si son père n'a jamais été touché par la disparition de la principale source d'emploi à Cabano, elle n'est pas pour autant indifférente à la nécessité de construire à Cabano une cartonnerie qui contribuera à relever l'économie de toute la région.

"Je connais bien des villes qui auraient abandonné la lutte avant nous, ajoute Roxane, c'est maintenant au gouvernement de faire sa part. Nous avons du bois en masse, mais je peux

vous dire que s'ils veulent le donner à d'autres on va le brûler... on ne le leur donnera pas comme ça."

"Si le projet ne se réalise pas, poursuit-elle, la population ne croira plus à la justice, ne croira plus au gouvernement, elle ne croira plus à rien... et je souhaite que les gens se révoltent comme en 1970."

"Il y a des limites à la patience, commente Roxane Pelletier. Cabano c'est notre pays, nous voulons rester ici mais comme il n'y a pas de tra-

vail, les jeunes comme les vieux sont obligés de s'exiler pour travailler... des fois ça me révolte assez que j'ai le goût de sacrer mon camp."

Pour que papa revienne

"Je peux vous en parler de la nécessité de s'exiler pour gagner sa vie, lance Guylaine Bérubé qui écoutait depuis un bon moment les commentaires de sa copine. Depuis 11 ans, mon père est obligé de travailler à l'exté-

Voir CABANO, page A 6

Où iront les paraplégiques?

par Claire DUTRISAC

Que vont devenir les paraplégiques du Québec? Encore une fois, le Dr Gustave Gingras a dû cesser de les admettre dans la vingtaine de lits que le ministère des Anciens combattants leur a cédés, à l'hôpital Reine-Marie, depuis 1949. Pourquoi? Le Dr Gingras juge qu'ils ne peuvent recevoir, dans cet établissement, faute du personnel spécialisé requis, les soins nécessaires à leur état.

Pour bien comprendre cette pathologie, il faut avoir vu un paraplégique sourire béatement alors que le bas de son dos était rongé d'une plaie béante

où de x points fermés auraient tenu... il souriait car il ne sentait pas son mal.

La paraplégie, que l'on peut définir d'une façon très simple comme le bris de la moelle épinière, est due le plus souvent à des traumatismes, à des coups reçus au cours d'accidents.

Dans la plupart des cas, le paraplégique perd ses réflexes moteurs (il ne peut bouger ses jambes et est paralysé de la taille aux pieds). Il perd aussi toute sensation. Il ne sent ni la chaleur, ni le froid. Il peut donc se brûler sur un radiateur ou avec une cigarette, sans s'en apercevoir.

Le commun des mortels connaît,

sans la regarder, la position de ses mains (ouvertes, fermées, pendantes, etc). Le paraplégique ignore où sont ses pieds. Il perd le sens de la coordination; il ne peut marcher. Il a une peau particulièrement sujette aux escarres (plaies de lit). Il ne contrôle ni sa vessie ni ses intestins. Il doit apprendre à se donner des soins d'hygiène particuliers.

Enfin, il ne ressent aucun appétit sexuel; en ressentirait-il qu'il ne pourrait le satisfaire. Chez la femme, les menstruations existent et elle peut avoir un enfant, mais avec de grands risques.

Les paraplégiques souffrent de mou-

vements incontrôlés; ces spasmes sont parfois violents et peuvent occasionner des plaies de lit profondes.

Les dangers qui guettent les paraplégiques sont : a) les plaies de lit; b) l'infection urinaire grave. Il faut changer les malades de position très souvent, les vêtir, les dévêtir, s'occuper de leurs fonctions urinaires et intestinales. De plus, ils doivent recevoir des soins de physiothérapie pour renforcer leurs membres supérieurs dont ils sont appelés à se servir beaucoup plus que d'autres. Mais la réadaptation leur permet d'acquiescer une certaine autonomie.

On peut donc imaginer ce que re-

présente la quadriplégie (paralysie des quatre membres). Heureusement, la paralysie totale des bras est très rare.

Ce sont les accidents de toutes sortes qui provoquent des lésions de la moelle épinière : accidents d'automobile, de bicyclette, de motocyclette, de skis, de motoneiges, de plongeurs. La route, le sport et l'industrie sont des "fournisseurs" de paraplégiques.

On peut beaucoup pour eux...

On peut beaucoup pour les traumatisés de la moelle épinière. Jusqu'en 1939, 98 pour cent d'entre eux mou-

Voir PARAPLEGIQUES, page A 6

mini-presse

le monde

Après quatre jours de délibérations, les deux Irlandes sont parvenues à un large accord dont le point essentiel est la création d'un Conseil de l'Irlande doté de pouvoirs sur l'ensemble de l'île. On note que la république d'Irlande s'engage solennellement à ne pas remettre en cause l'appartenance de l'Irlande du nord au Royaume-Uni.

Aucun accord n'a encore été atteint sur qui lancera les invitations pour la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient et sur qui

sera chargé d'en animer les débats. Les pays du Proche-Orient préféraient que la conférence se tienne tout entière sous la supervision de l'ONU. Mais les USA et l'URSS préféraient convoquer et diriger les séances.

Aujourd'hui, à Bruxelles, au siège de l'OTAN, les ministres des affaires étrangères de l'Alliance atlantique se réunissent pour colmater les brèches qui lézardent la solidarité des pays de l'OTAN et pour tenter de résoudre les contradictions de ces pays dans leur politique sur le Proche-Orient.

le Canada

Dans une entrevue accordée à LA PRESSE, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, dit regretter que les gouvernements du Québec et du Canada n'aient pas adopté les moyens voulus au début de la présente décennie pour promouvoir le chauffage au gaz naturel à Montréal. Selon M. Lougheed, "si on avait entrepris cette conversion, la pénurie de pétrole, aujourd'hui, n'inquiéterait personne à Montréal, parce que bien des Québécois se chaufferaient au gaz

naturel albertain, un combustible, déclare le premier ministre, dont les approvisionnements sont les plus sûrs qui soient dans les circonstances".

Le financier John Doyle, président du conseil d'administration de la société Canadian Javelin, a comparu samedi devant le tribunal, à Saint-Jean, Terre-Neuve, sous des accusations de fraude. M. Doyle doit rester en prison jusqu'à demain, alors qu'un juge décidera si le financier peut être libéré sous cautionnement.

le Québec

Le Congrès que tenaient en fin de semaine à Québec les partisans de MM. Camil Samson et Fabien Roy a décidé d'abolir le poste de chef du parti pour les deux prochaines années, et a élu le député de Beauce-Sud à la présidence du Parti créditiste. De son côté, le député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, a invité ses troupes à "la résistance contre l'envahisseur", désignant, sans mentionner son

nom, le chef du parti, M. Yvon Dupuis.

Même si les participants au congrès créditiste de Québec ont appuyé massivement une résolution proposant que le Parti créditiste redevienne le "Ralliement créditiste", l'assemblée générale a finalement accepté de garder le nom de Parti créditiste bien que ce vocable sera désormais accompagné du nom "Ralliement créditiste", entre parenthèses.

méto

Les employés de Steinberg's et Miracle Mart qui ne sont pas en grève, ainsi que ceux qui travaillent aux entrepôts, se réuniront cette semaine pour prendre connaissance des dernières offres patronales. Les employés de Miracle Mart se réuniront ce soir au centre Paul-Sauvé, tandis que ceux des magasins sont convoqués au même endroit pour mercredi.

Si la Ligue des droits de l'Homme du Québec réussit à convaincre les gouvernements fédéral et provincial de la nécessité d'adopter les nombreuses recommandations issues de deux journées de colloque organisées par l'Office des droits des détenus, le système pénitentiaire changera de fond en comble et les détenus pourront jouir de tous leurs droits.

le sport

La partie de plaisir des hockeyeurs soviétiques s'est poursuivie hier à Chicoutimi alors que le Select de Moscou a écrasé les Saguenéens 13-4. Et sans trop se forcer, Les Russes ont encore six matches

à disputer en terre canadienne, mais peut-être ont-ils déjà assez ri et qu'ils décideront de retourner derrière le rideau de fer avant la fin du spectacle.

LA METEO

Faites-le maintenant !

Si vous avez quelque chose à faire à l'intérieur, comme repeindre le salon ou faire le ménage avant les Fêtes, faites-le maintenant ! En effet, ce sera beaucoup plus agréable d'être à l'intérieur aujourd'hui et demain alors que les vilains météorologistes de Dorval veulent nous plonger dans les calamités de l'hiver.

Ainsi, on peut lire sur le menu : généralement nuageux, périodes de neige, vents par moments et un thermomètre qui est parti de 35 degrés ce matin pour descendre graduellement jusqu'à près de 20 degrés

ce soir et cette nuit. On prévoit une accumulation de neige pouvant atteindre un pouce. Demain, ce sera encore nuageux et vents avec encore de la neige locale.

Ceci est dû à un centre de dépression qui est passé au nord de Montréal, tôt ce matin, et qui poursuit sa course vers le nord-est. Suit un influx d'air froid et instable qui n'augure rien de bon pour demain.

Il y a toutefois de l'espoir car, même si les températures demeureront frisquettes, Dorval anticipe une amélioration graduelle de la situation.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum : 35° • Minimum : 20°
Généralement nuageux,
neige (1 pouce) et vents

DEMAIN
Chutes de neige locales
et froid.

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	35	25	Neige	Chutes de neige
Outaouais	30	20	Chutes de neige	Chutes de neige
Laurentides	35	25	Pluie et neige	Chutes de neige
Cantons de l'Est	35	25	Pluie et neige	Chutes de neige
Québec	35	25	Pluie et neige	Chutes de neige
Rimouski	35	25	Neige	Chutes de neige
Lac-Saint-Jean	35	25	Neige	Chutes de neige
Bas-Comeau	35	25	Neige	Chutes de neige
Sept-Îles	25	35	Pluie et neige	Chutes de neige
Gaspé	25	35	Pluie et neige	Chutes de neige

au Canada

	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie		Vancouver	35	45
Alberta	Ensoleillé		Edmonton	10	30
Saskatchewan	Ensoleillé		Régina	5	20
Manitoba	Dégagement		Winnipeg	-5	5
Ontario	Neige		Toronto	32	35
Nouveau-Brunswick	Pluie		Saint-Jean	35	45
Nouvelle-Écosse	Pluie		Halifax	40	45
Île-du-Prince-Édouard	Pluie		Charlottetown	40	45
Terre-Neuve	Pluie		Saint-Jean	40	35

si vous partez

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	39	53	Chicago	27	36	New Orleans	30	54
Washington	42	50	San Francisco	45	52	Miami	49	67
Boston	38	58	Los Angeles	57	85			

Vers les capitales

Paris	—	39	Moscou	—	1	Hong Kong	—	64
Londres	—	36	Stockholm	—	7	Lisbonne	—	54
Rome	—	61	Tokyo	—	43	Sydney	—	70
Berlin	—	27	Athènes	—	64	Tunis	—	59
Amsterdam	—	39	Casablanca	—	54	Vienne	—	34
Bruxelles	—	37	Genève	—	37	Varsovie	—	16
Madrid	—	48	Le Caire	—	70			

Vers les plages

Acapulco	70	86	Bermudes	64	72	Nassau	72	78
Mexico	39	68	Barbade	72	82	Rio de Janeiro	—	75

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

Le "Ralliement" a failli refaire surface

par Daniel L'HEUREUX et Pierre-Paul GAGNE

QUÉBEC — Il s'en est fallu de peu, en fin de semaine, pour que le nom du "Ralliement créditiste" ne soit réadopté par les militants du groupe Samson-Roy, réunis en congrès à Québec.

Comme on le sait, le Ralliement créditiste a changé de nom après l'élection de M. Yvon Dupuis à la tête de ce parti pour devenir "Parti créditiste".

En faisant leur "grand ménage" (c'est l'expression même que l'on pouvait lire sur une affiche) les créditistes dissidents ont massivement appuyé une résolution proposant que le Parti redevienne le "Ralliement créditiste".

C'est à l'instigation de Fabien Roy et Camil Samson que l'assemblée générale a finalement accepté de garder le nom de "Parti créditiste" bien que ce vocable sera désormais accompagné du nom "Ralliement créditiste", entre parenthèses.

Le débat sur le nom du parti dont se réclameront les partisans du clan Roy-Samson à l'avenir a duré environ une demi-heure, soit presque aussi longtemps que les délégués n'en avaient mis pour adopter leur nouvelle constitution.

De "coeur", tous les participants au congrès, y compris MM. Roy et Samson, auraient voulu revenir au nom du Ralliement.

Mais, comme les deux députés l'ont expliqué, l'abandon du nom "Parti créditiste" aurait eu pour conséquence de laisser au groupe Dupuis l'exclusivité de cette appellation.

"A mon goût, j'aime mieux "Ralliement créditiste", a dit M. Fabien Roy. Mais il ne faut pas ouvrir des portes pour que d'autres puissent prendre notre nom".

S'ajoutait à cela le fait que les deux députés créditistes craignaient qu'un changement de nom leur occasionne des difficultés additionnelles dans l'obtention de la demande qu'ils ont formulée pour être reconnus à l'Assemblée nationale.

Une atmosphère de "Ralliement"

Si les militants regroupés derrière MM. Samson et Roy se sont finalement contentés de ne conserver leur ancienne appellation qu'entre parenthèses, l'atmosphère qui régnait au cours du week-end, à leurs assises, était cependant bien celle qui régnait à l'époque du Ralliement.

Aucun sympathisant de M. Dupuis ne s'est manifesté au cours de ce congrès. Le chef absent, dont le poste a été aboli, a cependant été couvert d'invectives à plusieurs reprises.

Le ton du congrès avait été donné dès l'ouverture par Camil Samson qui, en plus d'inviter ses troupes à "la résistance contre les envahisseurs", avait lui-même proposé l'abolition, pour deux ans, du poste de chef.

Fabien Roy en achainait aussitôt après en proposant un corollaire positif à l'abolition du poste de chef en proposant la reconsolidation du parti par la base.

Un retour aux sources

C'est hier matin, toutefois, que les militants du groupe Roy-Samson ont été amenés à un "retour aux sources" encore plus fondamental alors qu'un créditiste de longue date leur a lu une sorte de manifeste devant guider leur action.

"Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que le Crédit social n'est pas un parti politique; c'est effectivement une philosophie économique et, dans les circonstances, l'objectif du Crédit social

n'est pas de remplacer le parti libéral mais de corriger le libéralisme économique, comme il pourrait d'ailleurs remplacer la philosophie socialiste ou communiste dans d'autres pays".

M. Legault a même remis en cause l'action électorale entreprise par son mouvement: "Même si les créditistes doivent faire de la politique électorale, le Crédit social ne doit jamais devenir un vulgaire parti politique. C'est malheureusement ce que nous avons fait ces 15 dernières années".

Et c'est en somme sous cette inspiration que les troupes créditistes dissidentes du chef Yvon Dupuis sont reparties hier soir "reconsolider la base" au niveau de leur comté respectif.

Selon le programme d'action que leur a tracé M. Legault, et qu'ils ont accepté, les créditistes vont d'abord faire l'inventaire de leurs partisans, restructurer leurs associations de comté, former des cercles d'études pour finalement se préparer au prochain congrès, qui est prévu pour le mois de septembre 1974.

Le financier John Doyle en prison depuis samedi

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le financier John Christopher Doyle a comparu devant le tribunal samedi après-midi, à Saint-Jean, Terre-Neuve, sous des accusations de fraude.

Le juge Hugh O'Neil a ordonné qu'il soit détenu jusqu'à demain matin, 10 heures; il décidera alors si le financier peut être libéré sous cautionnement.

M. Doyle est le président du conseil d'administration de la société Canadian Javelin. Il avait été arrêté vendredi soir à ses bureaux de Montréal, une arrestation qui avait eu un grand retentissement dans les milieux d'affaires et dans la population en général.

Le mandat d'arrestation avait été émis à Terre-Neuve, où est situé le siège social de la Canadian Javelin, dont M. Doyle est le fondateur, en plus d'être le président de son conseil d'administration.

M. Doyle avait été amené samedi matin de Montréal à Terre-Neuve par des agents de la Gendarmerie royale.

Deux autres personnes sont accusées dans cette affaire. Il s'agit de Oliver L. Vardy, ancien sous-ministre du Développement économique de Terre-Neuve, et de M. Jack L. Goodson, homme d'affaires de Montréal.

M. Goodson sera détenu dans les cellules jusqu'à 3 heures cet après-midi, heure à laquelle le juge O'Neil décidera de sa requête de libération sous cautionnement.

Quand à M. Vardy, on entamera des procédures en extradition dès qu'on saura où il se trouve, étant donné qu'il est parti du Canada il y a un certain temps.

Accusations

Les accusations de fraude portées contre M. John Doyle, âgé de 58 ans, sont assez nombreuses. On l'accuse d'avoir fraudé la société Canadian Javelin, du 1er mai 1970 au 31 août 1972, d'un bloc de 49.000 actions valant \$540.000.

On l'accuse aussi d'avoir fraudé la société Javelin Forest Products



photo Jean Goupil, LA PRESSE
Camil Samson invite les créditistes à la "résistance contre les envahisseurs".

Ltd. d'une somme de \$2.000, du 1er octobre 1970 au 31 décembre 1972, en permettant à la société Golden Eagle Canada Ltd. de percevoir une ristourne d'un cent le gallon sur les produits pétroliers qu'elle vendait à la première.

Il est également accusé d'abus de confiance en rapport avec le transfert et la vente de propriétés appartenant au gouvernement de Terre-Neuve à l'ancienne base aérienne américaine près de Stephenville. Cette accusation précise que l'offense a été commise du 1er mai 1970 au 31 décembre 1971 et qu'elle impliquait le bureau de M. Vardy, sous-ministre.

Une dernière accusation en est une également d'abus de confiance, dans une affaire de vente de produits pétroliers à Javelin Forest Industries Ltd.

Autres accusations

M. Oliver L. Vardy, ancien sous-ministre du Développement économique de Terre-Neuve, est pour sa part sous le coup de cinq accusations.

On l'accuse notamment d'avoir commis deux fraudes, aux dépens de Terre-Neuve, l'une au montant de \$135.000, l'autre au montant de \$85.000, alors qu'il était haut fonctionnaire de la province.

Quant à M. Goodson, il est accusé d'avoir fraudé le gouvernement de Terre-Neuve des mêmes deux montants qui apparaissent dans les accusations portées contre M. Vardy. On a également porté contre lui deux autres accusations.

Toutes ces accusations portées contre les trois hommes résultent d'une enquête menée depuis le 15 décembre dernier par la Gendarmerie royale, qui avait obtenu l'émission de mandats de perquisition à Montréal, à Terre-Neuve et ailleurs.

On a perquisitionné dans la maison de l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, dans un appartement loué par M. Vardy, dans les bureaux de Montréal de Canadian Javelin, et dans les bureaux de diverses autres entreprises.

photo PC
Le financier Doyle à sa sortie du tribunal.

QUI EST GURU MAHARAJ II ?

Un apôtre de Guru Maharaj Ji donnera une série de conférences et revelera la Connaissance de Soi.



Les 11 et 12 décembre
AUDITORIUM LE PLATEAU,
3700 Calixa-Lavallée,
Parc Lafontaine à 19h30

489-6113 Entrée libre

ANGLAIS - ESPAGNOL ALLEMAND COURS DE CONVERSATION

\$119

OFFRE SPÉCIALE VALABLE CETTE SEMAINE SEULEMENT 20 SEMAINES - JOUR - SOIR DÉBUT DES COURS: JANVIER 1974

LPS®

Étage F. Place Bonaventure 878-2821 Reconnue par le Ministère de l'Éducation Permis no 749766 (Culture personnelle)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911 du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m. le samedi: 8 h. a.m. à 9 h. p.m.

REDACTION 874-7070

EDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PUBLICITE

Petites annonces

Commandes 874-7111 du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Pour changer ou annuler 874-7205 du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300 National, Télé Presse,

vacances, voyages 874-7306

Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITE

Grandes annonces 874-6882

Petites annonces 874-6901



LUNDI JOURNÉE DES DAMES

TOUS LES STEAKS 1/2 PRIX

POUR LES DAMES accompagnées par un homme prenant le dîner de steak y compris: pomme de terre au four, salade de notre comptoir à salades et miches de pain chaud maison.

A TOUS LES 5 RESTAURANTS CURLY JOE

1435, rue METCALFE tel. 845-5226 Boul. DECARIE tel. 731-3277

1221, rue UNIVERSITY tel. 871-8197 CENTRE D'ACHATS LE BAZAR tel. 336-3889

CARREFOUR DE L'ESTRIE: SHERBROOKE, QUÉBEC, tel. 569-9608

NOUS ACCEPTONS MAINTENANT LES RÉSERVATIONS

Des policiers, des gardiens, des criminologues affirment que les détenus doivent jouir de tous leurs droits

par René-François DESAMORE

Si la Ligue des Droits de l'Homme du Québec réussit à convaincre les gouvernements fédéral et provincial de la nécessité d'adopter les nombreuses recommandations issues de deux journées de colloque organisées, ce

week-end, par l'Office des droits des détenus, le système pénitentiaire canadien changera de fond en comble et les prisonniers mèneront une tout autre vie.

Les gardiens, les représentants des ministères, les ex-détenus, les administrateurs d'institutions, les criminologues, les policiers et les citoyens ordinaires qui participaient à la dizaine d'ateliers ont en effet recommandé que les détenus jouissent de tous leurs droits fondamentaux, à l'exception de la liberté de mouvement. De plus, les sentences imposées par les juges devraient pouvoir être réévaluées, quant

à leur durée, par les professionnels qui s'occupent des détenus.

La jouissance des droits fondamentaux implique pour les détenus le droit au travail et au salaire minimum; le droit de communiquer avec l'extérieur, sans censure d'aucune sorte, à moins que cette communi-

cation représente un danger pour l'institution; le droit à des gardiens formés pour la sécurité, la "resocialisation" et la réinsertion sociale des détenus.

Les participants concevaient cependant que ces modifications ne peuvent être apportées du jour au lendemain. Elles exigent la "réhabilitation de la société" qui agit par peur envers les détenus. Ces modifications requièrent également la collaboration des médias qui "amplifient cette peur alors qu'ils devraient sensibiliser la population aux droits des détenus".

nications entre eux et l'administration de la Justice.

Des relations publiques

Il a aussi été recommandé que la commission des libérations conditionnelles, qui a eu mauvaise presse à la suite de quelques libérations qui ont mal tourné (ex.: l'affaire Geoffroy), se dote d'un service de relations publiques "pour se défendre contre la presse" et pour sensibiliser l'opinion publique à la réhabilitation.

Les libérations conditionnelles ne devraient plus être fonction de la sentence, à encore recommandé l'assemblée, mais plutôt fonction de l'aptitude du prisonnier à être libéré et fonction de la qualité de l'éducation reçue en prison. On a même suggéré que des comités de citoyens participent aux décisions de la commission des libérations conditionnelles.

Un atelier a fait approuver à l'assemblée plénière que l'amélioration de la situation des détenus devait emprunter la voie de "l'autonomie du peuple québécois, de la décentralisation des médias et de l'instauration d'un système égalitaire républicain".

La Ligue des droits de l'Homme a lancé un appel à la presse "sans laquelle tous ces dossiers ne pourraient circuler dans le public". M. Maurice Champagne, directeur général de la Ligue, a demandé aux médias de "respecter les droits des petits en cessant de consacrer les rapports établis dans la société et d'assurer à la population le droit de présomption d'innocence".

Regrouper les organismes

Plusieurs groupes ont insisté sur la nécessité de réunir les divers organismes qui s'occupent des détenus, d'une part pour faire l'inventaire des ressources disponibles et, d'autre part, pour coordonner les activités de ces organismes qui travaillent tous à améliorer le sort des détenus mais dont les efforts sont dispersés.

Ces organismes ont constaté leurs difficultés communes à être admis dans les pénitenciers fédéraux alors que le système de prison québécoise leur est beaucoup plus sympathique. Ils ont dénoncé les différences qui existent dans les pénitenciers entre la discipline officielle et la discipline officieuse, réclamant que chaque détenu reçoive, lors de son incarcération, les règlements disciplinaires "par écrit".

Ces organismes ont également déploré "l'absence de structures de réhabilitation" et le manque de commu-



photo Robert Nadon, LA PRESSE

A sont tu fines!

Nos Belles-Sœurs sont de retour en ville, après avoir remporté un succès "joui" à Paris. Monique Mercure, Mirielle Lachance et le metteur en scène André Brassard se félicitent mutuellement, à leur arrivée à Dorval, hier, de l'accueil triomphal que la pièce de Michel Tremblay a reçu dans la capitale française.

Le verglas provoque une centaine d'accidents

Insidieusement, sans avertissement aucun, le verglas s'est littéralement jeté sur la région de Montréal, en fin d'avant-midi, hier, rendant passablement périlleux le moindre déplacement des automobilistes qui n'ont qu'un vague souvenir lointain de ce qu'est l'hiver pour de vrai.

Cette saute d'humeur de la température est à l'origine d'une centaine d'accrochages qui se sont produits en

l'espace de quelques heures dans les rues de la métropole. Ces accidents mineurs n'ont heureusement fait aucun blessé.

Sur les voies rapides autour de la métropole la situation était sensiblement la même qu'à Montréal. Toutefois, Laval n'a signalé que très peu d'accidents dus à la mauvaise température.

Sur l'autoroute des Laurentides, on

a réduit la vitesse permise à 40 milles à l'heure, ce qui n'a pas empêché les nombreux accrochages.

La société Air Canada a rapporté qu'une quinzaine d'envolées avaient été retardées en raison de la pluie verglaçante qui rendait les pistes dangereuses.

Avec le réchauffement graduel de la température qui a transformé la pluie verglaçante en pluie et la mise en service des épanduses de calcium, la

situation s'est améliorée au cours de l'après-midi.

Ce n'est toutefois pas terminé parce que l'on nous promet de la neige pour aujourd'hui et un temps venteux. On anticipe également des chutes de neige pour demain. L'accumulation ne devrait toutefois pas dépasser un pouce, aujourd'hui, alors qu'elle sera négligeable, demain.

Et l'hiver n'est pas encore "officiellement" commencé...

Vous avez déjà lu au sujet de

SILVA MIND CONTROL et de ses avantages dans:

LIFE • NEWSWEEK • MADEMOISELLE • CORONET • HARPER'S BAZAAR • SALES MANAGEMENT • INGENUE • WASHINGTON POST • NEW YORK TIMES • LOS ANGELES TIMES • BOSTON GLOBE • NATIONAL OBSERVER.

Aujourd'hui, assistez GRATUITEMENT aux 4 premières heures du

MIND CONTROL®

(Plus de 200,000 diplômes)

ET À LA RÉALITÉ DE LA

PERCEPTION EXTRA-SENSORIELLE

Aux personnes désirant faire appel à bien plus de leurs facultés. Nous les invitons à assister GRATUITEMENT aux premières quatre heures de cours concernant l'usage des ondes cérébrales alpha selon la méthode Silva bien connue.

CE COURS SERA DONNÉ EN ANGLAIS

HEURE:

CE SOIR 18:30 HRES

ENDROIT:

CENTRE MIND CONTROL

910 ouest, rue Sherbrooke
2e étage.

BARHAM ASSOCIATES (CANADA) LTD.
845-7121

BETOURNAY & CRONE OPTOMÉTRISTES

CHEZ Simpson

L. A. Betournay — S. R. Crone — J. P. Cardinal — C. Lemire
P. Meunier — S. Mongeon — L. Morneau

EN VILLE, au septième 842-3241, poste 676
Fairview-Pointe Claire, niveau du Promenoir 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promenoir 353-3300, poste 341

IL FAUT VOIR NOTRE COLLECTION DE BOTTES ET BOTTILLONS

STUDIO DE CHAUSSURES
Lanone
LIMITÉE

...venez donc chausser toute la famille
sous l'œil expert de nos spécialistes en
ajustement. Notre nouvelle collection
hiver est fantastique.
ORDONNANCES MÉDICALES
REPLIÉES AVEC SOIN

A compter de janvier le
magasin sera fermé les lundis.
G.A. OUMET, propriétaire
1444 ouest, rue SHERBROOKE 849-5023

UN NOUVEAU P'TIT CHAT À CHASSER



MERCURY BOBCAT

- Elle se contente de peu d'essence
- Pour ceux qui pensent économie
- Confortable et réconfortante
- Une petite voiture pleine d'allant
- Ni une, ni deux, mais trois Bobcat
- Une petite voiture économique qui a de la classe

Lanthier & Lalonde

VENTE ET LOCATION
4411, AV. PAPINEAU
526-4411

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Les droits de l'homme

Il y a exactement 25 ans aujourd'hui, l'assemblée générale des Nations unies adoptait à l'unanimité la "Déclaration universelle des droits de l'homme". C'est un anniversaire qu'on se doit absolument de souligner.

Il s'agit, en effet, d'un document d'une extrême importance et qui reste toujours d'une brûlante actualité. L'ONU, dont on critique souvent le peu d'efficacité, avait réussi, à cette occasion, un véritable tour de force. Elle avait fait accepter par tous une conception de l'individu qui témoigne d'un haut degré de civilisation.

La Déclaration universelle des droits de l'homme constitue, au fait, une proclamation de la dignité incomparable de la personne humaine et de la priorité de ses droits sur ceux de l'Etat. Des chefs religieux, comme Jean XXIII, en ont loué l'inspiration hautement chrétienne.

Les articles les plus connus de cette Déclaration justifient amplement ce jugement. Citons-en quelques-uns :

Article 3 — Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 5 — Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 9 — Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu, ni exilé.

Article 23 (3) — Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

Article 26 (3) — Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 13 (2) — Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et le droit d'y revenir.

Evidemment, cette charte propose un idéal qu'on est loin de respecter pleinement dans tous les coins du monde. Dans bien des endroits, elle est demeurée à l'état de vœu pieux.

Ainsi, l'esclavage existe encore dans certains points du globe; l'euthanasie est acceptée, ici ou là, de même que l'avortement; la torture sévit dans plusieurs pays; la discrimination basée sur la langue et la religion fleurit dans diverses régions; des individus sont encore souvent arrêtés ou détenus arbitrairement.

La défense pleine et entière des accusés n'est pas toujours quelque chose d'assuré. On voit des Etats décréter que des actes, non défendus au moment où ils ont été faits, peuvent être considérés rétroactivement comme des crimes. Les immixtions arbitraires dans la vie privée des gens, par les tables d'écoute ou autrement, restent encore monnaie courante.

Il y a toujours des pays qui refusent des visas de sortie à leurs citoyens. On entend aussi parler fréquemment d'individus qui ont été arbitrairement privés de leur propriété. La liberté d'opinion et d'expression est bafouée dans beaucoup d'Etats, notamment ceux situés derrière le rideau de fer. Et l'on peut dire la même chose de la liberté d'association.

La liste de ces accrocs à la Déclaration universelle pourrait, en réalité, s'allonger presque à l'infini. Le Canada, et le Québec en particulier, ne sont pas, eux aussi, sans péché. Des cas de violation de domicile sont parfois dénoncés, à juste titre, chez nous. Et nous ne sommes pas à l'abri de la discrimination, sous plusieurs de ses formes.

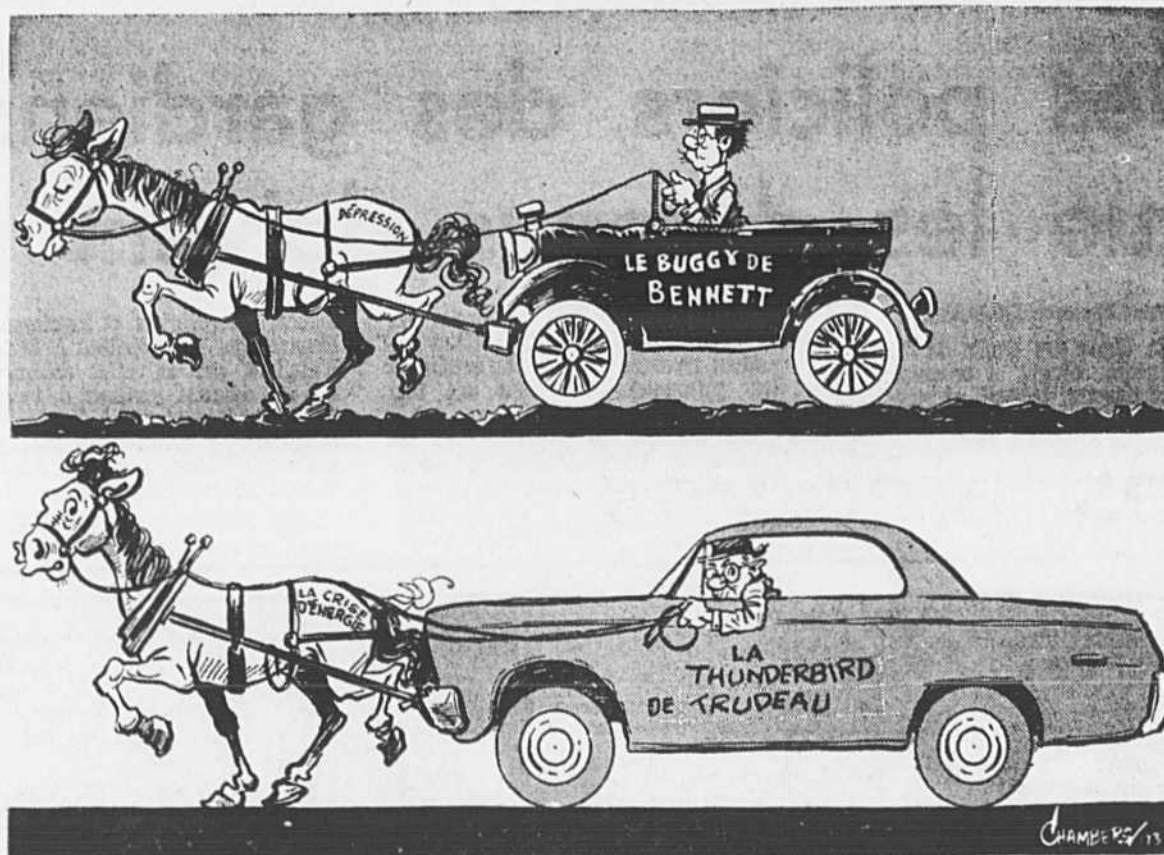
Au Québec, par exemple, et en dépit de promesses répétées, nous attendons toujours la promulgation d'une charte des droits qui garantirait plus pleinement l'exercice des libertés que propose la Déclaration universelle.

Malgré tout, il serait exagéré de prétendre, comme nous le disions plus haut, que le document de l'ONU est demeuré à l'état de vœu pieux. Si tous les objectifs qu'il visait, il y a vingt-cinq ans, n'ont pas été atteints, on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'il a largement contribué à faire évoluer, à travers le monde, le concept des libertés humaines et à réduire l'arbitraire du pouvoir.

Le respect de l'homme et de ses droits est aujourd'hui plus généralisé qu'il l'était, il y a un quart de siècle. Beaucoup de mouvements, de comités ou de ligues ont été sensibilisés à ce problème, grâce à cette Déclaration universelle. Cette dernière a eu valeur éducative. Sans elle, les progrès réalisés n'auraient pas été possibles.

Cette valeur éducative demeure. Elle ne fera que croître d'ailleurs avec le temps. On peut envisager l'avenir avec une bonne dose d'optimisme, car les consciences, une fois éveillées, acceptent plus difficilement de se taire.

Vincent PRINCE



(Tous droits réservés)

La taxe d'aéroport

La taxe d'aéroport que présente le ministre Jean Marchand surgit au moment où certains pays européens décident de la retirer. Par ailleurs, une centaine de pays l'ont adoptée et la conservent depuis de nombreuses années.

Elle a droit à l'existence. Il est en effet normal que les frais d'entretien d'un aéroport soient en partie payés par ceux qui l'utilisent. Parce qu'il est anormal que les 80 pour cent de la population qui ne l'utilisent jamais doivent se partager entièrement le fardeau avec les 20 pour cent d'usagers. L'idée de la taxe en est donc une de saine justice.

Encore faut-il qu'elle soit raisonnable. Or, l'information que nous avons à ce sujet ne permet pas de croire que cette taxe soit raisonnable, principalement pour ceux qui utilisent l'avion de façon coutumière et pour ceux qui ne sont que de passage chez nous.

En effet, les passagers qui doivent passer par Montréal,

par exemple, même à cause d'un changement d'horaire ou d'itinéraire décidé par une compagnie, devront payer \$2.80 pour avoir le droit de poser le pied à terre. S'ils doivent attendre une heure ou deux avant le départ pour la nouvelle étape, s'ils doivent changer de vol pour une raison inconnue, ils devront payer la taxe pour la simple raison qu'ils mettent le pied sur le sol montréalais ou torontois. Belle façon d'accueillir des étrangers qui sont de passage malgré eux. Même si vous retournez sur le même avion, même si l'arrêt n'est ni prévu ni désiré, il faudra payer \$2.80 pour réparer les erreurs de la compagnie ou les caprices du temps. Est-ce bien raisonnable?

D'autre part, la taxe est fixe: \$2.80. Que vous alliez à Bangkok ou à Ottawa: \$2.80. Au lieu de décider d'un pourcentage sur le prix du billet, le gouvernement a choisi d'imposer un montant fixe. Le procédé est abusif.

Ajouter \$2.80 au prix du billet Montréal-Paris, ce n'est rien. Mais pour un billet Montréal-Québec, c'est beaucoup trop.

Résultat: les compagnies devront augmenter le prix de leurs billets pour défrayer le coût de la taxe qu'elles doivent percevoir elles-mêmes. C'est ainsi qu'Air Canada se propose déjà de hausser tous ses prix de trois à quatre pour cent pour faire face à la taxe imposée. En plus des hausses prévues à cause de la pénurie de pétrole.

La situation est maintenant la suivante: ou bien il en coûtera \$2.80 de plus pour aller à Québec ou Ottawa, ou bien de \$12 à \$15 de plus pour aller à Paris.

Donc, les gens de passage seront indisposés; et les gens qui partent paieront un prix proportionnellement trop élevé.

La taxe d'aéroport est donc une bonne idée qu'il faut encore améliorer.

Jean-Guy DUBUC

ce que pense LE LECTEUR

Question à M. Bourassa

M. le Premier Ministre,

Comme vous le savez, les Nations-Unies célébreront lundi, le 10 décembre, le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont la plupart des Etats du monde sont signataires.

Nous profitons de cette occasion pour vous demander pourquoi le Gouvernement du Québec refuse son accord en vue de la ratification par le Canada de deux conventions qui viennent compléter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: le Pacte International relatif aux droits civils et politiques et le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, tous deux adoptés en 1966 par l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

Certains que le maintien de la démocratie et le bien du peuple comp-

tent parmi vos priorités, nous nous étonnons d'une telle situation.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à notre respect.

Jean-Claude Bernheim,
Pour l'Exécutif de la Ligue des Droits de l'Homme

Geneviève Nanseau,
Pour le groupe 7 d'Amnistie Internationale

Le PQ ne doit pas imiter le Crédit social de Dupuis

Le PQ sans René Lévesque ne serait pas le PQ.

Suite aux deux articles d'André Larocque dans "Pleins Feux sur l'actualité", (La Presse, 3 et 4 déc.) je dois avouer, qu'en tant que membre du PQ, je suis très déçu, mais pas surpris.

Déçu, non pas à cause du contenu des articles de Larocque, car dans l'ensemble on ne peut relever beaucoup de faussetés dans son texte.

Déçu, non pas parce que Larocque écrit crûment certaines vérités; je respecte trop le droit d'expression des individus pour penser ainsi.

Déçu, non pas parce que de toute évidence Larocque se fait un des chefs de file de l'aile radicale du PQ et qu'il s'attaque par moments à René Lévesque avec véhémence; car c'est son opinion et il la défend très bien d'ailleurs.

Mais déçu, parce qu'il me semble que certains des leaders du PQ dont lui, n'ont pas compris la portée du message ou de la mission de René Lévesque.

En politique, ce n'est pas les structures ou les organigrammes qui comptent le plus, ce sont les hommes et leur idéologie.

La preuve est que lorsque René Lévesque était député libéral comme

plusieurs personnes, je militais et travaillais pour les libéraux, car j'avais une confiance totale en René Lévesque.

Lorsque ce dernier quitta les libéraux, comme plusieurs personnes, j'ai quitté les libéraux pour suivre René Lévesque au PQ.

La raison de cette attitude est sans aucun doute la confiance inébranlable que nous avons en lui, mais surtout le fait que plusieurs d'entre nous avons compris le message et la route que s'est tracé René Lévesque.

Comme je le mentionnais au début, je dois admettre que je ne suis pas surpris du contenu pour le moins "choc" des propos d'André Larocque.

En mai 1972, j'ai appris, à l'intérieur même du Parlement de Québec, les intentions de certains députés du PQ de renverser René Lévesque à la première occasion, et j'en suis demeuré médusé.

En tant que membre du Parti québécois, je n'ai qu'un souhait à formuler: "A nos confrères, les radicaux du parti, éloignez-vous pas trop de nous la majorité des modérés, car il serait très dommage de saboter le PQ comme le font les crédittistes avec la bande de bouffons de Dupuis pour le Crédit social".

Marcel LE PAGE,
Fabreville, Laval

Qui recherche le pouvoir à tout prix dans le PQ?

Il y a plusieurs choses que l'on pourrait faire remarquer à M. André Larocque, suite aux articles d'Ingrid Saumart. On pourrait lui dire que les communiqués officiels et les informations "cannées", ce sont deux choses différentes. Que l'importance qu'il attache aux tenues vestimentaires de Claude Charron indique bien le sens profond de ses préoccupations. Qu'au cours des trois années entre les élections, on a eu l'impression que René Lévesque s'occupait des affaires du Québec au moins autant qu'André Larocque. Qu'une grosse déclaration comme: "Si on continue à s'imaginer qu'on est bons et fins et que l'essentiel de notre affaire c'est une ballonne, on n'a pas le droit de se faire élire sur une ballonne, c'est de la fausse représentation, et on risque de prendre une plus grosse débarque", il n'est pas nécessaire d'être intellectuel pour s'apercevoir que ça ne veut absolument rien dire.

Je me contenterai de la réflexion suivante. Si les dirigeants d'un parti établissent une stratégie unique, basée

sur quelques grands principes, dans une période électorale, on peut les accuser d'être coupés de la base, de manquer de réalisme, de ne pas être efficaces, mais je doute qu'on puisse honnêtement les accuser d'avoir l'obsession du pouvoir. Par contre, celui qui prêche de laisser aux organisateurs de chaque comté établir leur propre stratégie, de prêcher des choses différentes selon que l'on est dans Maisonneuve ou Roberval, à Québec ou en Gaspésie, dans l'espoir de remporter un plus grand nombre de comtés, celui-là, ne pourrait-on pas l'accuser de rechercher le pouvoir à tout prix?

C. Boulay,
Trois-Rivières Ouest, Qué.

La musique, langage universel

En lisant votre lettre adressée au Ministère des Affaires Culturelles publiée dans LA PRESSE du 5 décembre, je m'aperçois que le séparatisme vous étouffe. Comment peut-on être bon musicien quand on a le coeur rempli de haine? Tout ce qui n'est pas français semble vous répugner. Vous devez trouver Vivaldi, Bach, Mozart, Beethoven, Brahms et tous les autres insupportables — ils ne sont pas de langue française... Souvenez-vous que "la musique adoucit les moeurs" — ça viendra peut-être...

Vous ne semblez pas être bien au courant de ce qui se passe à Montréal. L'OSM a reçu beaucoup de chefs d'orchestre de Montréal ou de Québec. Souvent nos musiciens ont joué sous la direction de Jacques Beaudry, Pierre Héty, Serge Garant et Léon Bernier.

Pour ce qui est d'encourager la jeunesse, avez-vous entendu parler du concours que l'OSM a lancé pour les différents groupes d'âge? Il y avait des concurrents de treize à trente ans. Je suis persuadée que vous n'avez même pas suivi ces compétitions. Avez-vous au moins lu les noms des gagnants (dans La Presse du 26 novembre)? Ils étaient tous très doués et "de langue française"...

Vous jetez la pierre aux musiciens parce qu'ils ne sont pas francophones. Pauvre monsieur! Vous ne savez pas encore que, quand un musicien est engagé pour faire partie d'un orchestre, ses talents musicaux sont pris en considération; qu'il soit d'expression française, anglaise, italienne ou autre, ça ne change rien à la musique qu'il doit interpréter. Il est sur la scène pour

jouer son instrument, non pas pour faire un discours. La musique, cher monsieur, est un langage universel.

Musicalement vôtre,

Hélène Lancet.

Le français dans les écoles secondaires

Je voudrais apporter quelques remarques aux commentaires de M. André Ledoux, de la C.E.C.M. de Montréal au sujet de l'enseignement du français dans les écoles secondaires.

1° Que faites-vous du français parlé par les professeurs de mathématiques, de géographie ou histoire, d'arts plastiques, de musique, de catéchèse ou science morale, de culture physique et durant les périodes d'activités culturelles? Est-ce qu'ils ne transmettent pas l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés intellectuelles en français? OUI

2° Ne croyez-vous pas que les professeurs de ces dites matières parlent correctement et utilisent un langage approprié à chaque matière? OUI

3° Sur une période de 1575 minutes d'enseignement général dans une semaine, la langue anglaise est enseignée 180 minutes seulement en comparaison de 1395 minutes consacrées à la langue française. Il y a une marge assez prononcée.

4° Etant réalistes, les parents n'ont-ils pas raison d'envoyer leurs enfants aux écoles anglaises, si de notre côté nous ne leur donnons aucune garantie que l'étudiant pourrait terminer son secondaire et CEGEP avec la richesse d'une langue seconde? Mme Joan Payette, St-Léonard, P.Q.

DOCUMENT

Les évêques du Québec souscrivent à la Déclaration des droits de l'homme

Le 10 décembre 1973 marque le 25^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette déclaration a été qualifiée par Jean XXIII comme l'un des actes les plus importants accomplis par l'Organisation des Nations-Unies (O.N.U.). Elle "reconnaît à tous les hommes sans exception leur dignité de personne; elle affirme pour chaque individu ses droits de rechercher librement la vérité, de suivre les normes de la moralité, de pratiquer les devoirs de justice, d'exiger des conditions de vie conformes à la dignité humaine, ainsi que d'autres droits liés à ceux-ci" (Pacem in terris).

Jean XXIII avait d'ailleurs lui-même énuméré un certain nombre de droits qui faisaient depuis longtemps l'objet de l'enseignement social de l'Eglise.

La reconnaissance effective, la

boucher sur l'équilibre et le progrès que si les peuples s'imposent le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.

Ce 25^e anniversaire permettra de dresser le bilan des effets de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il appelle aussi chacun de nous à un sérieux examen de conscience. On oublie facilement l'injustice qui est chez soi. Ainsi, nous ne sommes pas assez accueillants pour les immigrants et les étrangers: il y a là une discrimination indue. Nous attaquons le droit à la vie lorsque nous voulons libéraliser l'avortement. Nous oublions le droit au travail lorsque nous ne prenons pas de mesures concrètes pour que chacun s'assure un juste revenu par une activité laborieuse. Nous sommes de pauvres citoyens du monde si nous restons insensibles aux situations de violence et de tortures, même si elles existent hors de nos frontières. Et ces nouveaux droits qui se font jour avec l'évolution des situations et des moeurs: le droit à l'information complète et objective, le

droit à la juste image, le droit à l'intimité et au respect de la vie privée, quel cas en faisons-nous?

Les chrétiens doivent s'engager avec tous les hommes de bonne volonté qui luttent pour la défense et la promotion des droits de l'homme. Ce 25^e anniversaire est une occasion pour eux de manifester cette solidarité et de réfléchir sur les exigences évangéliques de leur action.

Au Québec se poursuivent actuellement des études et des échanges sur une charte québécoise des droits de l'homme. Nous invitons tous les membres des communautés chrétiennes à participer au mouvement de réflexion entrepris sur cet important sujet.

Le comité des Affaires sociales de l'Assemblée des Evêques du Québec

Mgr Bernard Hubert, prés.
Mgr Georges-Léon Pelletier
Mgr Gérard Couturier
Mgr André Ouellette
Mgr Laurent Noël

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7070
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6811

pleins feux sur l'actualité

L'affaire Saulnier

Son dossier sort six fois des archives

2 LA PRESSE présente aujourd'hui le deuxième d'une série de sept articles tendant à faire le point sur ce qu'on appelle l'affaire Saulnier. Plusieurs événements sont survenus entre le moment où la Commission de police du Québec fut appelée à enquêter sur la conduite du directeur de la police de Montréal, en janvier 1972, et celui où M. Jean-Jacques Saulnier a demandé à la Cour suprême d'étudier tout son dossier.

par Bernard MORRIER

L RESSORT des témoignages à l'enquête de la Commission de police du Québec que, depuis mai 1971, date de l'entrée en fonction de M. Jean-Jacques Saulnier comme directeur, son dossier est sorti six fois des archives de la ville, dont deux fois, le 13 janvier 1972, soit au moment où le Devoir publiait son deuxième article.

Pour sa part, le 25 janvier 1972, M. Saulnier a déclaré à la CPQ que, le 13 janvier 1972, il a consulté son dossier pour s'apercevoir qu'une réprimande du directeur Gilbert dans l'affaire du téléviseur n'y apparaissait pas.

Le 21 janvier 1972, l'actuel directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault, est venu dire aux enquêteurs de la CPQ que le dossier de M. Saulnier se composait d'informations générales sur la carrière du directeur policier montréalais, sur ses états de service, ses promotions. Il avait également relevé une récompense d'un jour de congé (le 25 janvier 1950) pour action méritoire et arrestation d'un voleur. Il devait ajouter qu'il n'avait trouvé dans ce dossier aucune remarque d'ordre disciplinaire à l'endroit de l'intéressé.

POINTS NON ECLAIRCIS

La CPQ n'a pas cherché à savoir: a) pourquoi M. Saulnier avait consulté son dossier deux fois le 13 janvier 1972; b) quels sont les documents que M. Saulnier y a alors trouvés; c) pourquoi le dossier de M. Saulnier est sorti six fois des archives depuis sa nomination. Une réponse à ces questions aurait peut-être pu expliquer le mystère des pièces déclarées "introuvables" par M. Drapeau.

M. Saulnier et le téléviseur

Le 24 janvier 1972, le directeur adjoint Maurice Vadboncoeur et le capitaine-détective Jules Charbonneau déclarent devant la CPQ qu'en février 1967, alors qu'ils occupaient d'autres fonctions, ils avaient été appelés à enquêter sur un téléviseur-couleur offert à M. Saulnier. Tous deux confirment que l'appareil trouvé chez M. Saulnier faisait partie d'un lot de 155 téléviseurs-couleurs livrés par RCA à l'hôtel LaSalle en septembre 1966.

Le 1er février 1972, l'ex-capitaine Paul Boisvert précise à la CPQ que c'est le 10 février 1967 qu'il avait appris d'un policier, venant d'un service autre que celui de Montréal, que M. Saulnier avait obtenu en pot-de-vin un téléviseur-couleur. Il en a fait part immédiatement au directeur Gilbert qui, lui, mandait les policiers Vadboncoeur et Charbonneau pour enquêter sur cette affaire, le 13 février 1967.

Témoignant le 25 janvier 1972, toujours devant la CPQ, M. Saulnier affirme qu'il s'était rendu à l'hôtel LaSalle, fin septembre ou octobre 1966, et qu'il avait vu quel que 175 appareils de télévision noir et blanc et un appareil-couleur dans le bureau de M. Kugiel. Selon lui, M. Kugiel aurait dit qu'il s'agissait d'une prime pour l'achat en gros des 175 téléviseurs. C'est quelques semaines plus tard qu'un téléviseur-couleur fut livré chez lui et il soutient que, dès sa réception, il aurait téléphoné à M. Kugiel pour qu'il vienne le reprendre.

COMPARAISON

Le 28 janvier 1972, Adam Passo, ancien gérant de l'hôtel LaSalle, dit à la CPQ qu'il a reçu ordre, en février 1967, de M. Kugiel d'aller reprendre lui-même le téléviseur chez M. Saulnier. D'après lui, l'appareil avait été livré quelques jours avant Noël. Entre le 15 janvier et la mi-février 1967, il dit avoir reçu de quatre à six appels de M. Saulnier pour reprendre le cadeau et que M. Kugiel lui aurait confié également en avoir reçu de

M. Saulnier, à la même époque, pour la même raison.

D'autre part, le 31 janvier 1972, Martial Daly, ex-gérant de l'approvisionnement à l'hôtel LaSalle, déclare sur les ondes de CKLM, à l'annonceur Pierre Chouinard, que c'est M. Saulnier lui-même qui est allé chercher l'appareil de télévision à l'hôtel LaSalle à la fin de 1966. Il dit l'avoir vu de ses propres yeux.

POINTS NON ECLAIRCIS

Qui des policiers Vadboncoeur et Charbonneau ou M. Saulnier avait raison sur le nombre précis de téléviseurs et de leur spécification noir et blanc ou couleur? L'appareil ayant été livré chez M. Saulnier avant Noël, qui de M. Saulnier ou de M. Passo dit avec exactitude la date de l'entreprise des démarches pour que le téléviseur soit repris? Pourquoi la CPQ n'a-t-elle pas jugé bon d'entrer en contact avec CKLM pour faire témoigner le dénommé Daly?

Saulnier, Drapeau et Martha Adams

Lors de sa déposition devant la CPQ, le 8 février 1972, le maire Drapeau a soutenu qu'il n'avait jamais vu une déclaration de Martha Adams impliquant M. Saulnier, du temps qu'il était officier commandant à l'escouade de la moralité, et qu'il n'avait jamais abordé cette question avec des policiers.

COMPARAISON

Le 25 février 1972, le lieutenant Emile Ducharme et l'agent Léo Villeneuve, autrefois de l'escouade de la moralité sous M. Saulnier, soutiennent que M. Drapeau n'a pas dit la vérité dans son témoignage à la CPQ. La déclaration de Martha Adams, selon eux, a été montrée à M. Drapeau, en mai 1967, et il en fut aussi question, lors d'une rencontre avec le maire, le 3 mars 1968. Le lieutenant Ducharme explique que, le 10 mai 1967, il a fait parvenir par la poste à M. Drapeau un document mentionnant les principaux points contenus dans une enveloppe portée à M. Drapeau le 7 mai 1967 et, que dans cette lettre, il est encore question de la déclaration de Martha Adams. (Ici, le procureur du Devoir, Me Phil Cutler, a voulu que le lieutenant Ducharme dépose cette lettre en preuve, mais le juge Gosselin s'y est objecté, disant que ce n'était pas nécessaire).

POINT NON ECLAIRCI

La décision de la CPQ de refuser de mettre en preuve la lettre du lieutenant Ducharme empêche de déceler qui donne la bonne version dans les faits allégués.

La déclaration de Martha Adams

Lors de sa déposition devant la CPQ, le 27 février 1972, Martha Adams nie complètement avoir impliqué M. Saulnier dans sa déclaration à la police du 3 avril 1967. Elle reconnaît toutefois que, comme tenancière de maison de débauche, elle était prévenue à l'avance par téléphone — elle ne peut dire par qui — des descentes policières chez elle. Elle identifie sa signature sur la déclaration qu'on lui exhibe mais met en doute que toutes les initiales y apparaissent soient d'elle. Elle révèle en outre qu'elle fut emprisonnée d'août 1966 à mars 1967 et qu'à sa sortie de prison, ayant repris ses activités, elle ne recevait plus d'appel d'avertissement.

COMPARAISON

Plus tard, dans cette enquête de la CPQ, le lieutenant Roland Vallée confie que, le 3 avril 1967, il fut témoin de la déclaration de Martha Adams au lieutenant Emile Ducharme et qu'il a bel et bien entendu celle-ci impliquer M. Saulnier. Il cite à cet effet la question suivante de M. Ducharme: "M. Saulnier vous appelait avant les raids?" et la réponse de la prostituée: "Oui".

POINTS NON ECLAIRCIS

Dans cette histoire, la CPQ n'a demandé aucune expertise des initiales que Martha Adams soutient ne pas être siennes et les enquêteurs n'ont pas retenu la déposition du lieutenant Vallée, corroborant celle du lieutenant Ducharme. Par ailleurs, si la preuve démontre que le capitaine Paul Boisvert avait remplacé M. Saulnier à la direction de l'escouade de la moralité, en janvier 1967, la CPQ n'a pas tenté d'éclaircir la coïncidence qui fait que Mlle Adams ne recevait plus d'appels "préventifs" à la reprise de ses activités à sa sortie de prison, au printemps de 1967.

DEMAIN:

M. Saulnier et la lutte ou crime organisé.

Rien ne va plus au Danemark

QUELQUE CHOSE ne va pas décidément dans les royaumes constitutionnels scandinaves.

Au Danemark, le 4 décembre, les électeurs se sont révoltés contre l'Etat-providence (impôts élevés pour financer des mesures sociales), la pornographie (légalisée par la coalition des partis de centre-gauche précédemment au pouvoir) et les autres aspects de la société avancée que l'on rencontre dans les pays démocratiques où les partis de centre-gauche ont monopolisé le pouvoir pendant plusieurs années.

Les sociaux-démocrates, pour ne parler que d'eux parmi les partis de centre-gauche, ont subi également des revers électoraux en Suède et en Norvège, plus ou moins récemment.

En Suède, les partisans de M. Olof Palme, le chef de file socialiste, sont à égalité, du point de vue des sièges, avec l'opposition bourgeoise au Riksdag (Assemblée nationale). Une disposition particulière de la Constitution suédoise prévoit qu'en cas d'égalité lors d'un vote au Riksdag, l'issue sera tranchée par un tirage au sort. C'est cette disposition qui a permis à M. Palme de se maintenir au pouvoir.

En Norvège, la même incertitude règne. Les sociaux-démocrates de M. Trygve Bratelli n'ont pas réussi à obtenir un mandat clair de la part des électeurs. Ils ont reculé au cours des derniers mois.

En outre, les Norvégiens ont rejeté l'adhésion au Marché commun européen, en septembre. Le gouvernement Bratelli avait négocié les conditions d'entrée de la Norvège dans la Communauté économique européenne.

Il n'en demeure pas moins que la social-démocratie reste le parti avec le plus grand nombre de députés dans les Parlements respectifs des trois pays scandinaves en question.

L'opposition qui leur fait face est passablement émettée, mais les observateurs s'accordent pour dire qu'un fort courant anti-socialiste travaille la Scandinavie à l'heure

actuelle. Un grand pourcentage d'électeurs ne veut pas entendre parler d'un accroissement des activités de l'Etat-providence ou de l'Etat tout court.

Est-ce que ces électeurs sont des "fascistes" ou des "croulants", suivant le vocabulaire à la mode dans certains milieux de la gauche? Disons plutôt que c'est une question d'intérêts.

Il est évident que certains groupes ou classes de la société tirent bénéfice de l'existence de l'Etat-providence, tandis que d'autres en profitent moins ou pas du tout. Mais toute la population active contribue à défrayer le coût de l'Etat-providence par le biais des impôts.

Cette opposition d'intérêts est en général irréconciliable, quoi qu'en pensent certaines bonnes âmes.

Est-on en présence de jacqueries électorales au Danemark, en Suède, en Norvège, ou bien de votes de protestation plus ou moins cohérents? Il est difficile de répondre avec précision.

Les partis sociaux-démocrates de ces pays ont des programmes rationnels, bien qu'orientés vers la gauche. Ils recrutent une grande partie de leur clientèle électorale dans les mouvements de masse (syndicats, coopératives). Au moins un parti anti-socialiste scandinave, le parti du progrès au Danemark, semble peu sérieux à première vue. Pourtant, il a remporté 28 sièges aux dernières élections, ce qui fait de lui le deuxième parti du pays. Il est dirigé par un avocat millionnaire (M. Glistrup) et prône l'abolition du poste de premier ministre.

Il ne faut pas oublier certes que le contribuable moyen réagit en général défavorablement face à des dépenses publiques démesurées.

Mais aller jusqu'à proposer l'élimination des dépenses militaires et la reddition inconditionnelle aux Russes, comme l'a fait le parti de M. Glistrup, frise le ridicule. En dépit de son nom, le parti du progrès au Danemark est une formation politique de droite. En outre, même la Suisse et la Suède, pays neutres par excellence, ont des armées.

La situation parlementaire au Danemark risque de tourner à la farce. Il y a dix partis représentés au Folketing (Parlement), et sauf le parti social-démocrate qui a remporté 46 sièges contre 70 à la dissolution, aucun d'entre eux ne détient plus de 30 sièges sur les 179 que compte l'Assemblée nationale danoise. Le plus étrange c'est que les partis traditionnels d'opposition (anti-socialistes pourtant) n'ont pas bénéficié du recul des formations politiques de la coalition gouvernementale sortante. Le parti conservateur a perdu 15 de ses 31 sièges.

Le premier ministre danois démissionnaire, M. Joergensen, a affirmé qu'il ne serait pas surpris si de nouvelles élections avaient lieu à brève échéance.

Spyridon CERIGO



M. Joergensen, le premier ministre danois démissionnaire, parle d'élections "à brève échéance".

RIVE-SUD: régionalisation des services ou communauté régionale?

par Mariane FAVREAU

EN JUIN 1970, le ministre des Affaires municipales d'alors, Maurice Tessier, prévoyait que la prochaine Communauté urbaine serait formée des municipalités de la Rive sud.

En décembre de la même année, la Régie des Eaux "ordonnait" l'intégration des systèmes d'aqueducs et d'égouts de ces municipalités. On parlait alors d'une première étape avant la communauté urbaine ou communauté régionale, les deux autres étant l'intégration du transport, puis la planification du territoire.

Puis, en mars suivant, le ministre Tessier déclare qu'il n'y aura aucun service intermunicipal tant que les maires ne s'entendront pas pour faire naître la communauté urbaine.

Des comités de travail intermunicipaux se forment donc, mais bientôt une scission éclate: on veut deux villes plutôt qu'une.

Finalement, mai 1972 semble marquer l'enterrement de cette idée de gouvernement régional. S'engage-t-on pour autant dans l'intermunicipalisation des services?

Peut-être, si l'on considère les efforts communs déployés depuis pour le transport. Mais il s'agit

vraiment du seul projet qui polarise les huit municipalités de la Rive sud.

En d'autres cas, on choisit ses partenaires selon les besoins immédiats. Tel est le cas du comité de promotion industrielle groupant Longueuil, Saint-Bruno, Boucherville, Saint-Hubert.

Pour ce qui est de l'eau, la situation est beaucoup moins simple. Récemment encore, Boucherville demande au ministère des Affaires municipales de "créer immédiatement une régie intermunicipale... qui aurait pour tâche d'administrer sur une base régionale le système d'aqueduc de la Rive sud", tel que prévu dans un rapport d'ingénieurs de juillet 1970.

Plusieurs municipalités ont fait des demandes semblables depuis au moins 1968.

Voici un tableau qui donne une idée de la distribution de l'eau à partir des deux villes pourvoyeuses, Longueuil et Saint-Lambert.



Comme on le constate, Saint-Hubert, qui achète l'eau de Longueuil,

la revend à son tour. D'autre part, Brossard et Greenfield Park sont alimentées à la fois par Saint-Lambert et Longueuil (via Saint-Hubert).

Il y a donc des villes qui vendent et d'autres qui achètent. Généralement, ce sont les villes-clients qui demandent la régionalisation afin d'avoir droit de regard sur les investissements à faire (qui se traduiraient par une facture plus élevée).

Toutefois, Longueuil ne serait pas opposée à ce projet à condition qu'on établisse un protocole concernant les actifs de chaque municipalité. En somme, savoir ce qu'on met en commun, ce qu'on paie en commun: les usines, les conduites principales, les entrées d'eau?

D'autres questions sont également soulevées: qui va décider du développement, la corporation intermunicipale ou les municipalités? Et l'argent sera recueilli par qui?

Une étude concernant ces questions a été confiée à un fonctionnaire il y a quelque deux ans. Il assure que le travail a été fait en partie mais que le contexte ne permet pas de réalisations actuelles.

Il semble qu'il faille englober la question dans une vue plus générale incluant les égouts, les aqueducs et les eaux usées.

Pour le député Guy Leduc, adjoint parlementaire aux Affaires municipales, le projet de régionalisation des eaux sur la Rive sud n'est pas gelé: on joue avec certaines hypothèses, on cherche des approches différentes. Selon lui, il faut procéder par étapes tant dans la régionalisation des services que dans celle des pouvoirs.

Depuis les premiers pourparlers de communauté régionale, il s'est effectué des fusions volontaires: Saint-Hubert-Preville (mai 1969); Longueuil-Jacques-Cartier (août 69); Saint-Hubert-Lafleche (octobre 1971).

Il avait été question de fusionner Saint-Bruno et Saint-Basile mais on a fait marche arrière. Plus près, Notre-Dame est une petite enclave d'un mille carré au centre de la Rive sud.

Le maire J. Darby dit qu'il y a eu l'an dernier des pourparlers avec Brossard en vue d'une fusion, mais on pose certaines conditions.

Probablement que la naissance d'une ville importante à Laprairie forcera les municipalités sises à l'est à reconsidérer et leur développement et leur forme d'administration.

Entre-temps, on concentre ses forces sur l'établissement d'un réseau de transport en commun qui, lui, sera peut-être l'embryon d'une communauté régionale.

Malgré la hausse de l'essence, l'auto est loin d'être morte

MALGRÉ la crise du pétrole et l'émoi que celle-ci cause dans le monde, l'automobile est encore loin d'être morte et ne disparaîtra pas de sitôt.

On va simplement la domestiquer et peut-être ainsi la civiliser davantage. Tout le monde ainsi y gagnera. C'est du moins ce dont sont convaincus les spécialistes à Paris et à Londres.

A la Chambre des lords, en Grande-Bretagne, lord Drumalbyn, ministre sans portefeuille, a déclaré qu'il y aurait suffisamment de pétrole pour les vingt prochaines années pour assurer la circulation massive des automobiles comme actuellement et que tout indique que les gens tendront à utili-

ser les routes davantage plutôt que moins, même si le prix de l'essence augmente.

Pendant ces vingt années, ajoutait-il, les recherches continueront pour trouver des carburants de remplacement au pétrole.

Lord Clifford of Chudleigh a parlé de l'invention du Britannique Harold Bates qui fait fonctionner un moteur d'automobile avec le méthane extrait du fumier de porc et de volaille.

Cent livres de fumier peuvent donner quatre gallons de carburant.

Mais lord Clifford voit plutôt les grandes sociétés pétrolières devenir des entreprises de production d'énergie. Il cite le cas de l'une d'entre elles qui travaille déjà dans le secteur de l'énergie nucléaire. D'autres pourraient produire du gaz à partir des déchets et du car-

burant sous forme liquide ou gazeuse à partir du charbon.

On pourrait également, selon lui, avoir recours de nouveau à l'énergie électrique pour les transports routiers. Des autobus pourraient utiliser des trolleys et d'autres des batteries d'accumulateurs.

Simultanément à ces déclarations, le comité de l'environnement de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) rendait public à Paris un nouveau rapport sur l'automobile.

Grâce aux perfectionnements de la technique, estime l'OCDE, il faudra domestiquer l'automobile. Car la réponse à l'automobile dans les sociétés urbaines réside ni dans des investissements massifs pour la construction de nouvelles autoroutes ni dans l'installation de cou-

teux moyens de transport de masse souterrains. La solution réside dans les améliorations qui seront apportées aux systèmes existants, au moins jusqu'à ce qu'on invente des systèmes de transport entièrement nouveaux.

Le comité de l'OCDE estime par ailleurs qu'il est aussi peu réaliste de s'appuyer exclusivement sur les transports publics que sur l'utilisation unique de l'automobile.

La voiture et l'autobus satisfont des besoins totalement différents, dit le comité. Il serait sage de considérer l'un et l'autre comme complémentaires. Car le but des transports n'est pas simplement de transporter les gens, dit l'OCDE, mais aussi de rehausser la qualité de la vie.

The Christian Science Monitor

En DIRECT la radio-télévision

Quelques points encore imprécis

par André BELIVEAU

La semaine qui commence sera d'une importance considérable pour l'avenir de la télévision au Québec.

C'est aujourd'hui, en effet, que débutent dans la métropole les audiences du CRTC au cours desquelles les candidats aux permis d'exploitation des troisièmes stations françaises de Montréal et de Québec exposeront publiquement leurs demandes.

Le CRTC entendra également, entre autres, trois demandes de Radio-Québec, qui sollicite des permis pour l'exploitation d'un réseau permanent et multidirectionnel de télévision éducative sur bande UHF avec stations à Montréal et à Québec.

Dans ce dernier cas, la décision du Conseil ne fait guère de doute, puisque son mandat est limité à des aspects techniques peu susceptibles de contestation et que c'est sur un autre forum que les citoyens mécontents du fonctionnement et du "contenu" de l'ORTQ devront porter leurs plaintes.

Il n'en va toutefois pas ainsi en ce qui a trait au premier sujet.

Trois candidats sont en lice pour la future station de Québec: la Corporation Civitas, dirigée par M. Edouard Prévost, nouveau grand patron du réseau Télémutuel; Télé Inter-Cité, groupé autour de M. Franklin Delaney, et la Coopérative de télévision de Québec, dont la présence sur les rangs donne grand espoir à une partie de la population de la région de Québec.

Les deux premiers groupes convoient aussi le permis pour Montréal, où M. Jack Tietolman, propriétaire de CKVL, leur fait la lutte. Un quatrième groupe, la Coopérative de télévision de Montréal, qui a retiré sa candidature faute d'avoir eu le temps de la bien préparer, entend demander au CRTC de surseoir à l'émission du permis jusqu'à ce que la population métropolitaine soit en mesure de se donner une télévision dans laquelle elle puisse se reconnaître.

Tout comme CTVM, l'Institut canadien d'éducation des adultes de-

mandera lui aussi au CRTC de reporter à plus tard l'octroi du permis pour Montréal. L'ICEA considère en effet qu'aucun des trois candidats encore en lice n'est en mesure d'offrir à la population la télévision renouvelée et répondant aux "exigences d'une véritable démocratie sociale et culturelle" dont il souhaite l'avènement.

L'ICEA n'en appuie pas nécessairement pour autant le projet en veilleuse du groupe coopératif, dont il déplore le principal mode de financement — la publicité — et le caractère centralisé et unidirectionnel.

L'ICEA et des représentants de quelques groupements populaires entendent d'ailleurs profiter de la venue du CRTC à Montréal pour faire connaître publiquement leurs vues à ce sujet — et au sujet de Radio-Québec, à qui ils reprochent de s'enfermer dans une conception éculée de la télévision éducative et de sa relation avec la communauté et avec ses propres employés.

Cette démarche peut avoir l'avantage de susciter ou d'alimenter un débat public. Elle risque cependant de demeurer marginale et sans effet pratique quant au principal motif de la venue du CRTC à Montréal si, au-delà des exposés théoriques, elle ne se racroche pas, dans la salle des audiences même, à des questions très précises sur la structure administrative, la structure financière et les objectifs culturels réels des principaux candidats.

Ces questions pourraient porter, par exemple, sur les relations et les jeux d'influence mis en oeuvre par les divers candidats, leurs véritables sources de financement et les véritables détenteurs du pouvoir au sein de ces entreprises. Il importe de préciser comment Civitas peut prévoir des profits dès la première année, alors qu'Inter-Cité prévoit des pertes pendant au moins trois ans. De préciser comment Civitas peut prétendre diffuser 125 heures d'émissions de qualité par semaine avec un budget aussi (relativement) modeste, et ce que représentent exactement les \$12,2 millions du groupe Delaney.

L'énormité de l'enjeu pour l'ensemble de la population justifie que le CRTC fasse tout le nécessaire pour assurer à "l'opposition", si faible soit-elle, le droit d'intervention et de réplique le plus large possible.

Et surtout, que les membres du Conseil manifestent eux-mêmes la plus grande curiosité et la plus grande vigilance sur ces points en particulier.

CREDITISTES

SUITE DE LA PAGE A 1

sein des dissidents. M. Samson, on le sait, est déjà expulsé du parti.

Refusant de révéler quelles sanctions attendent les principaux "putchistes", M. Dupuis a déclaré qu'il appartiendra à l'exécutif "légitime" du parti de déterminer lesquels seront simplement réprimandés et lesquels seront carrément expulsés. La prochaine réunion de l'exécutif dirigé par M. Dupuis n'aura lieu qu'à la mi-janvier.

C'est dans une atmosphère rappelant le "bon vieux temps" du créditisme québécois que s'est déroulé, samedi et hier, le congrès du clan Roy-Samson.

A un moment donné, on a même vu un vieux militant réclamer que l'assemblée se lève pour réciter un "Je vous salue Marie" et un "Notre Père". Ce partisan, qui avait formulé sa demande en donnant l'assurance qu'il ne reviendrait plus "jamais là-dessus" si elle devait être refusée, a été exaucé: l'assemblée s'est spontanément exécutée.

Fossé infranchissable

Dès le début du congrès, samedi, il est apparu clairement que le fossé entre les clans Roy-Samson et Dupuis-Cossette était devenu infranchissable.

Ainsi, dans le hall d'entrée du cégep de Limoilou et sur l'estrade d'honneur de la salle du congrès on pouvait lire des pancartes arborant des slogans comme "C'est aujourd'hui le grand ménage" et "Les créditistes reprennent leurs affaires en main".

Ce ton s'est nettement précisé, par la suite, au cours des allocutions de MM. Roy et Samson qui n'ont toutefois, en aucun moment, nommé M. Dupuis.

"Nous devons aujourd'hui organiser la résistance créditiste pour sauver notre parti", a déclaré le député de Rouyn-Noranda dès le début de son allocution aux quelque 400 militants créditistes (800 selon les organisateurs) réunis dans la grande salle du cégep.

De son côté, Fabien Roy n'a pas été plus tendre à l'égard de M. Dupuis, déclarant notamment: "On a oublié les créditistes pour s'amuser à faire de la politique. Mon choix est fait: je demeure avec vous autres, les créditistes."

Nouvelle constitution

La nouvelle constitution approuvée par les militants du clan Roy-Samson est largement inspirée de la précédente, celle que reconnaissent toujours M. Dupuis et ses partisans et qui avait été adoptée par le Ralliement créditiste, en mai 1972, à Trois-Rivières.

Le nouveau document réduit cependant considérablement les pouvoirs et

la composition du Conseil provincial, cette instance convoquée récemment par M. Dupuis et ses partisans et qui avait procédé à l'expulsion de M. Samson. Dans la constitution reconnue par le clan Roy-Samson, les candidats défaites ne font plus partie du Conseil provincial et les délégués de comté passent de deux à un.

Par ailleurs, la nouvelle constitution modifie les modalités de participation au congrès général annuel en limitant à cinq pour cent des membres de chaque comté la délégation au congrès. Le congrès annuel ne sera donc plus ouvert à tous les militants.

Nouvel exécutif

Le nouvel exécutif du Parti créditiste (clan Samson-Roy) s'est principalement donné pour mission de refaire l'unité du parti par la base, d'en poursuivre la structuration et de se lancer dans une grande offensive d'"éducation politique et économique" de ses membres.

Tout le long du congrès, M. Fabien Roy s'est fait le défenseur d'une telle ligne d'action, cherchant par tous les moyens à faire comprendre que le meilleur moyen d'oublier l'autre clan était tout simplement de l'ignorer.

Toutefois, croit-on savoir, c'est précisément pour pouvoir lutter sur un pied d'égalité avec le président de l'"autre" exécutif, M. Phil Cossette, que "certains" militants ont convaincu M. Roy de se présenter à la présidence du parti. Celui-ci a finalement accepté et les quatre autres candidats en lice se sont un à un désistés devant l'évidence de la popularité de la candidature de M. Roy.

Toutefois, les militants ont malgré tout pu jouer à leur sport préféré (s'il faut en croire le président d'élections) puisqu'il y a eu élection à deux autres postes de l'exécutif créditiste. M. André Bergeron, de Québec, a été élu président adjoint et M. J.-A. Lévesque, qui était candidat contre René Lévesque lors des dernières élections provinciales, a décroché le titre de vice-président.

CABANO

SUITE DE LA PAGE A 1

rieur parce qu'à Cabano il ne trouve pas de travail."

Née à Cabano, elle aussi a grandi avec les problèmes. Agée de 19 ans, munie d'un diplôme de 12e année, elle est aide-cuisinière dans un hôtel.

"Mon père accepte tout ce qu'il peut: il a travaillé sur la Côte Nord sur tous les grands projets et actuellement il est à la Baie de la Déception, dans l'Arctique. Il n'est pas venu à la maison depuis six mois et il n'est même pas sûr qu'il viendra à Noël."

Quand elle se bat pour la cartonnerie de Cabano, Guylaine Bérubé se bat pour que son père revienne à la maison. "Si on construisait la carton-

nerie, précise-t-elle, je suis certaine qu'il pourrait y trouver du travail."

"Chaque fois qu'il termine un contrat il revient à Cabano, il cherche du travail, mais il n'en trouve pas. Alors il est forcé de s'exiler à nouveau. L'assurance-chômage et le Bien-être social il ne peut pas sentir ça", ajoute-t-elle.

M. Bérubé a six filles âgées de quatre à 21 ans. "C'est pas une vie normale, lance Guylaine, ma petite soeur qui a 12 ans connaît à peine son père, et que dire du bébé de quatre ans qui demande chaque soir quand papa va revenir."

Si le taux de chômage dans la région de Cabano n'est pas plus élevé, c'est parce que plusieurs hommes préfèrent aller travailler au Nouveau-Brunswick et dans le Maine que de se "faire vivre par les autres". Ils partent le dimanche soir, explique Jean-Martin Leclerc, et ils reviennent le vendredi soir. C'est aussi une des raisons pourquoi la population n'a pas baissé de façon significative malgré le peu d'industries qui existent à Cabano.

De l'air

"Ils ont attendu de l'air, déclare un citoyen comme s'il se dissociait de l'ensemble, notre confiance est pas mal à terre."

"Ceux qui y croient encore sont ceux qui révent en couleur, commente un autre qui flânait par un matin radieux sur la rue principale de Cabano très peu achalandée."

"Le gouvernement a ri de la population pendant cinq ans, confiera un autre d'âge mûr: maintenant que les libéraux sont assez forts, on peut s'attendre qu'ils ne disent jamais non, mais qu'ils ne diront jamais oui."

Le 29 octobre dernier, l'électorat de Cabano a donné une confortable majorité à Jean-Marie Pelletier, député libéral de Kamouraska-Témiscouata.

Si Cabano ne donne pas l'impression d'une ville au bord de la faillite, elle ne reflète pas non plus une bien grande vigueur économique. Les 71 logements à prix modiques subventionnés entièrement par l'Office de développement de l'est du Québec, actuellement en construction, peuvent donner l'impression d'un essor économique, mais ils n'habitent que des personnes âgées, invalides et des familles économiquement défavorisées qui ont été délogées de leur village de l'arrière-pays dans le cadre du programme de relocalisation de l'ODEQ.

Habitée d'attendre, la population de Cabano n'a pas d'autres moyens à sa disposition que la patience pour obtenir ce qu'elle veut... Mais comme l'ont confié plusieurs citoyens, la patience a des limites et tous se sont dits prêts à renouveler l'expérience de 1970 et à recourir à la violence si c'est nécessaire pour se faire entendre.

PARAPLEGIQUES

SUITE DE LA PAGE A 1

raient en moins de 12 mois. Aujourd'hui, leur espoir de vie n'est que de dix ans de moins que celui de l'ensemble de la population.

Cependant, ils requièrent de grands soins. Dans un hôpital ou dans un centre de réadaptation, chacun représente le travail de deux patients. Quand l'accident survient, le malade est dirigé vers les hôpitaux généraux où très souvent il subit une intervention chirurgicale. Il y demeure généralement entre 15 et 30 jours. Ou plutôt, il devrait n'y demeurer que ce laps de temps.

Mais faute de ressources spécialisées, il y moisit souvent de longs mois, devient chronique. On le dirige alors vers des institutions qui ne sont pas équipées pour le recevoir et qui n'ont pas le personnel formé pour traiter ces cas.

Une plaie de lit qui apparaît après une heure à peine, peut avoir des conséquences incalculables. Elle retarde de trois mois le processus de réadaptation du malade et le maintient dans un état toxique. On peut fermer ces plaies, grâce à la chirurgie plastique.

Une étude portant sur 459 traumatismes de la moëlle qui furent dirigés, entre le premier janvier 1955 et le 30 juin 1970, vers le Centre des paraplégiques de l'hôpital Reine-Marie des Anciens combattants de Montréal a démontré que 124, soit 25 pour cent, étaient porteurs de plaies.

Il a fallu 65 interventions de chirurgie plastique et 20,263 jours d'hospitalisation pour procéder à la réadaptation de ces malades, au coût approximatif de \$1,215,780!

Ces porteurs de plaies venaient: d'hôpitaux généraux d'enseignement (74 cas); d'hôpitaux généraux (36 cas); d'hôpitaux pour chroniques (cinq cas); de divers endroits (neuf cas).

Est-il possible d'éviter les escarres ?

Est-il possible d'éviter les escarres ? A cette question, le Dr Gingras répond carrément: oui. Car en 27 ans, le Centre des paraplégiques n'a jamais reçu un porteur de plaie de lit référé par l'Institut neurologique de Montréal! C'est unique. A la lumière de ce fait et de cette affirmation, on peut se demander pourquoi, dans certains hôpitaux pour malades chroniques ou dans certains foyers d'hébergement, on trouve des malades ou des vieillards avec des plaies de lit, eux qui n'ont pas généralement la susceptibilité particulière des paraplégiques pour les escarres.

Mais ce qu'il est important de retenir, c'est que les paraplégiques peuvent être réadaptés et peuvent réintégrer leur famille, gagner leur vie, devenir des citoyens à part entière au lieu de végéter dans les institutions où ils aboutissent trop souvent, faute de soins.



**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE TOUS NOS
MAGASINS D'ALIMENTATION STEINBERG
SERONT OUVERTS AUX HEURES SUIVANTES,
CETTE SEMAINE:**

Lundi, 10 décembre	de 9 h du matin à 6 h du soir
Mardi, 11 décembre	de 9 " " 6 " "
Mercredi, 12 décembre	de 9 " " 6 " "
Jeudi, 13 décembre	de 9 " " 9 " "
Vendredi, 14 décembre	de 9 " " 9 " "
Samedi, 15 décembre	de 9 " " 5 " "

Steinberg
LIMITÉE

LA DROGUE

SUITE DE LA PAGE A 1

et consommés de plus en plus irrégulièrement.

D'après M. Jean-Pierre Allard, l'adjoint administratif de la Clinique Deuxième Ligne, l'un des rares organismes qui continue de travailler sur la scène de la drogue à Montréal, ce changement est attribuable en grande partie à l'information.

Le Dr Claude Patoine, un psychiatre attaché à cette institution, partage également le même avis.

"L'époque de l'acide est disparue, disent MM. Allard et Patoine. Les jeunes sont mieux renseignés et ils savent faire une distinction entre les produits qui leur sont offerts et ils en connaissent les conséquences. Ils sont prudents et ils ne paniquent plus comme dans le passé. L'information a passé dans le milieu et on sait que certaines drogues sont moins dangereuses que d'autres."

D'après le Dr Patoine, ce chan-

est en perte de vitesse chez les jeunes mais l'alcool s'en vient

gement permettra d'envisager le problème des drogues dans un contexte plus positif et dans sa véritable dimension.

"Nous verrons bientôt se situer le problème au niveau du symptôme et non de la cause, ce que pendant trop longtemps plusieurs ont essayé de prouver, dit le Dr Patoine.

"Toute proportion gardée, ajoute le psychiatre, c'est au niveau d'un phénomène socio-culturel contemporain qu'il faut considérer la consommation des drogues et le garder dans ce contexte."

Un marché qui s'est tué

Du côté de l'Office de la prévention de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT), on observe également le même phénomène.

"Les jeunes consomment moins

de drogues, dit le directeur du bureau régional de l'OPTAT à Montréal, M. Jean Caron. On a eu bien peur pour notre jeunesse mais la crise est passée."

D'après M. Caron, l'un des facteurs à l'origine de ce changement est le marché de la drogue. "Le marché noir s'est tué lui-même en mettant à la disposition des jeunes de mauvais produits, dit M. Caron. Les jeunes ont été échaudés et ils ne veulent plus tomber dans le même panneau."

L'alcool prend la relève

Si à l'OPTAT on se réjouit de ce changement, on s'inquiète toutefois d'un phénomène qui prend des por-

tions de plus en plus alarmantes: la consommation abusive de l'alcool.

"La drogue n'est plus un problème, dit le directeur général de l'OPTAT, le Dr André Boudreau. C'est l'alcool qui est en train de devenir le problème chez les jeunes et il s'agit là d'un problème encore plus paniquant que celui des drogues."

Pour illustrer la gravité de ce problème, le Dr Boudreau signale qu'il faut une période de 14 ans avant qu'une personne ne devienne alcoolique. "Si les jeunes commencent à consommer régulièrement de l'alcool à 14 ans, dit le Dr Boudreau, cela signifie qu'à l'âge de 28 ans, au sortir de l'université ou peu après leur entrée sur le mar-

ché du travail, ils seront aux prises avec des problèmes d'alcoolisme.

"Ce problème, ajoute le Dr Boudreau, sera beaucoup plus grave que celui que l'on a connu. Ce sera celui de toute une jeunesse qui sera incapable de donner son rendement. Toute la société en sera affectée tant sur le plan économique que sur le plan social."

A la police: même observation

Du côté de la police, que ce soit à l'escouade des stupéfiants de la Sûreté de Montréal ou à la Gendarmerie royale du Canada, on observe les mêmes phénomènes tant au sujet de la baisse dans l'usage des drogues qu'en rapport avec la consommation de plus en plus abusive des boissons alcooliques.

"Avant 1970, déclare le sergent d'état-major Gilles Poissant de la Gendarmerie royale du Canada, tous les jeunes se garrochaient sur les drogues. Aujourd'hui, on remarque une plus grande prudence et on sent que le mouvement que l'on a connu n'est plus le même. Il y a moins de panique et c'est probablement dû à l'information qui s'est transmise dans le milieu même de la drogue."

En dépit de ce changement, M. Poissant lui aussi s'inquiète et pour cause: il a noté une augmentation

importante dans la consommation des "hard drugs" comme l'héroïne.

Et l'héroïne demeure l'une des drogues les plus dangereuses pour la santé si on la consomme régulièrement.

M. Poissant souligne la gravité de ce changement en évoquant les problèmes que soulèvent le traitement des héroïnomanes.

Aux Etats-Unis, en dépit de tous les programmes qui ont été mis sur pied et des sommes astronomiques qui sont dépensées, les cas de guérison demeurent faibles et on n'a pas encore découvert de remèdes miracles pour traiter les héroïnomanes. De nombreux programmes de méthadone ont été lancés mais leur succès demeurent relatifs.

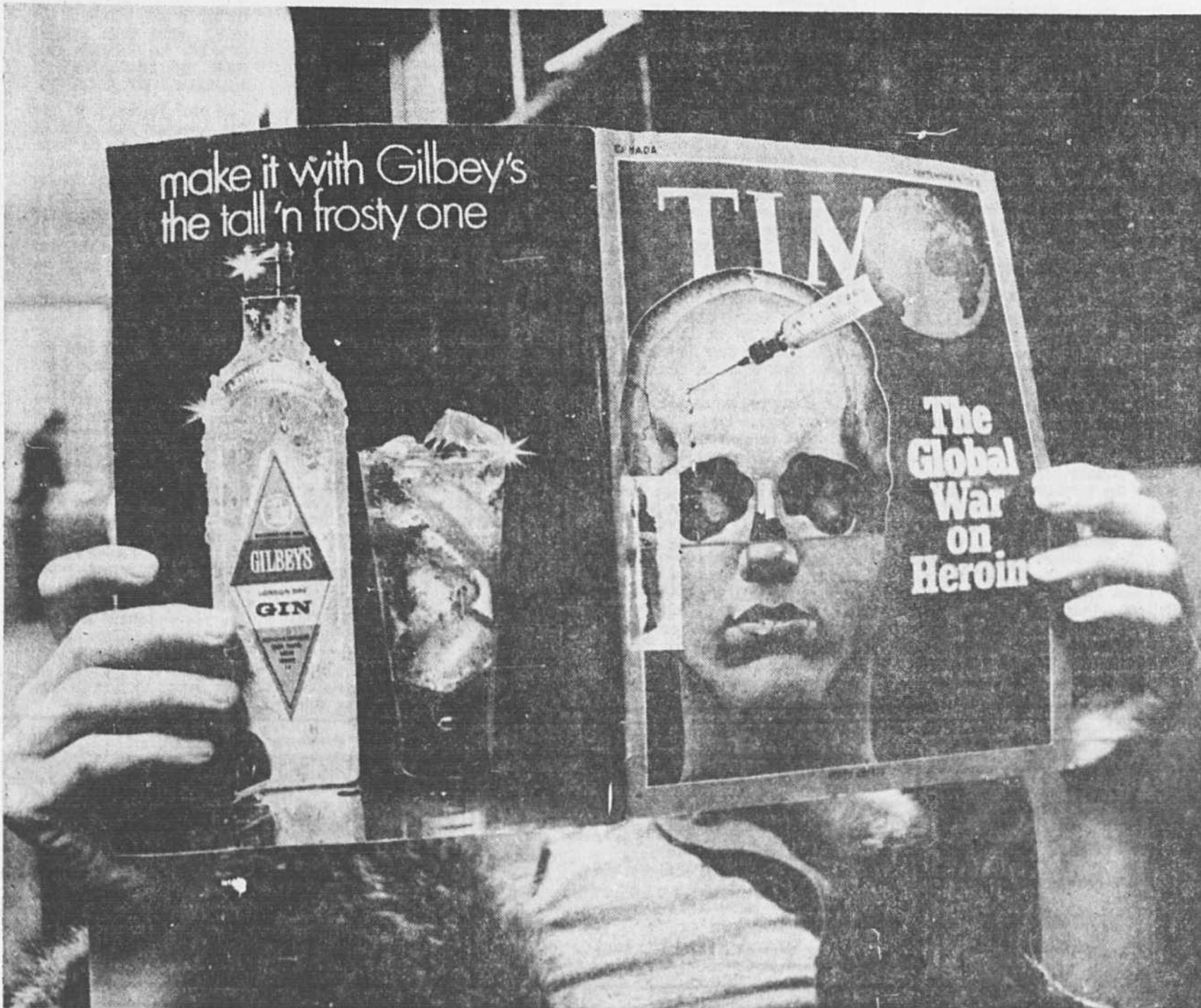
Par ailleurs, même si dans certains cas la situation semble moins dramatique, on note une augmentation dans l'usage d'autres drogues comme la cocaïne qui peut éventuellement conduire à l'héroïne.

Dans le cas de la cocaïne, l'augmentation pour l'année en cours serait de 100 p. 100.

La cocaïne, prise à fortes doses, peut avoir des effets toxiques et risque de provoquer une dépendance psychologique très marquée.

Du côté policier, cette popularité de la cocaïne est le principal changement que l'on note dans le milieu de la drogue à Montréal.

Textes: François TREPANIER



Cette page frontispice de la revue américaine Times et sa dernière page consacrée à la publicité d'une marque d'alcool bien connue évoque, avec acuité, les deux problèmes que soulève l'évolution du phénomène-drogue au Québec: l'alcool est plus populaire de même que les "hard drugs" comme l'héroïne.

Québec s'apprête à réglementer les "Ouvres-en une pour voir!"

Dans un effort en vue d'empêcher le problème de l'alcoolisme de s'accroître, le gouvernement du Québec a décidé de modifier la réglementation sur la publicité de la bière et de l'alcool.

L'Office de la prévention de l'alcoolisme et des autres toxicoma-

nies a entrepris à cette fin des négociations avec les principaux fabricants de bière mais ceux-ci ne semblent pas disposés à accepter une réglementation plus sévère.

Le directeur général de l'OPTAT, le Dr André Boudreau, est convaincu de son côté que la publicité

faite par les brasseries ne peut qu'accroître le problème de l'alcoolisme au Québec, plus particulièrement chez les jeunes.

"Cette publicité, dit le Dr Boudreau, est envahissante et ne s'adresse pas à l'intelligence mais au subconscient. On y associe volontairement dans le subconscient une foule d'événements auxquels participent les jeunes. On répète sans cesse les mêmes slogans. On associe faussement l'alcool à des valeurs très recherchées comme l'héroïsme, la force, la beauté, le plaisir, la détente, les sports, le succès, l'hospitalité, la distinction, etc.

"Cette publicité, ajoute le Dr Boudreau, est d'autant plus efficace qu'elle atteint ceux qui sont le plus passifs en ce siècle de télévision et du moindre effort."

Pour le Dr Boudreau, le problème est d'autant plus grave que l'alcool n'est plus comme autrefois une drogue d'adulte. Sa consommation par les jeunes connaît une augmentation constante et fréquemment on l'utilise avec des substances hallucinogènes.

Au sujet de cette augmentation, signalons que l'enquête menée par l'OPTAT auprès des étudiants du secondaire et du collégial sur l'île de Montréal, en 1969 et 1971, avait révélé que la proportion des consommateurs associant l'alcool et la

marijuana atteignait 19,2 p. cent, 8,9 p. cent dans le cas du "speed" et 6,9 p. cent dans le cas du LSD.

Cette enquête avait également révélé que le nombre de jeunes de niveau secondaire et collégial qui consommaient de l'alcool était passé à 80,2 p. cent en 1971 comparativement à 72,4 en 1969.

Pour la plupart des spécialistes, le phénomène-alcool reste de loin le plus grave. D'après les statistiques, c'est celui qui proportionnellement montre le taux d'augmentation le plus élevé. C'est celui qui est à l'origine du plus grand nombre d'accidents de travail et de la route (85 p. cent des accidents de la route lui sont imputés et 62 p. cent des accidents mortels).

C'est enfin celui qui cause le plus de pertes à l'économie canadienne. D'après la revue Imperial Oil, l'alcool coûterait environ \$1 million par jour à l'économie canadienne.

On ne possède pas de chiffres précis quant aux conséquences de l'alcoolisme sur l'économie québécoise. On sait cependant qu'environ 500,000 Québécois, soit un sur dix, sont affectés occasionnellement par des troubles dus à l'alcool.

DEMAIN:

● Le problème des drogues beaucoup plus aigu chez les adultes que chez les jeunes

● On panique pour le "pot" mais on oublie d'autres drogues plus dangereuses

Nombres et proportions de consommateurs de drogues, selon le type d'école secondaire fréquentée. (1971)

	Franco-catholiques	Anglo-catholiques	Anglo-protestantes
TABAC	2382 52.0%	353 46.3%	307 43.4%
ALCOOL	2232 48.8%	402 52.7%	397 56.1%
MARIJUANA	864 18.9%	137 18.0%	193 27.3%
COLLE**	86 1.9%	15 1.9%	16 2.3%
BARBITURIQUES	315 6.9%	100 13.1%	79 11.2%
OPIACES**	274 6.0%	52 6.8%	64 9.0%
STIMULANTS*	354 7.7%	70 9.2%	86 12.1%
TRANQUILLISANTS**	464 10.1%	54 7.1%	67 9.5%
LSD	323 7.1%	54 7.1%	83 11.7%
Autres HALLUCINOGENES**	336 7.3%	50 6.5%	55 7.8%
Autres SOLVANTS	170 3.7%	66 8.7%	46 6.5%
SPEED	561 12.3%	65 8.5%	67 9.5%
NOMBRE	4577	763	708

* X² .001 < X² < X² .01

** Absence de relation statistiques significative



En juillet 1970, lors du fameux festival pop de Manseau, le directeur de l'OPTAT, le Dr André Boudreau, était préoccupé par le phénomène-drogue. Maintenant, c'est la plus grande popularité de l'alcool qui l'inquiète.

LITTÉRATURE/LA SEMAINE

Charles Montpetit, prix de l'Actuelle-Jeunesse

Le prix de l'Actuelle-Jeunesse 1973 a été décerné à Charles Montpetit pour son roman de science-fiction "Moi ou la planète". Cet auteur, qui fréquente le collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal, est âgé de 15 ans.

Le jury a choisi cet ouvrage parmi 75 manuscrits qui avaient été présentés par des jeunes de 13 à 16 ans, provenant de toutes les régions du Québec. Il était composé de Mme Paule Daveluy, écrivain, Mme Danielle Globenski, bibliothécaire, et de Pierre-Sylvain Fournier, un jeune romancier récipiendaire du prix de l'Actuelle-jeunesse 1971.

Ce prix consiste en une somme de \$250 offerte par l'éditeur, et de deux billets d'avion pour un voyage à Paris.

"Moi ou la planète", c'est l'histoire invraisemblable de Joseph Philipps, journaliste américain, qui est envoyé en Afrique où est tombé

un objet volant non identifié. Au cours de ses recherches, et au moment où il approche de l'objet volant en question, le journaliste est capturé par les "étrangers" qui lui feront subir de nombreuses épreuves et de nombreux tests. On ne vous racontera pas la fin, notre but n'étant pas de nuire aux éditeurs en résumant brièvement les livres qu'ils produisent. De toute façon, le livre de Montpetit ne coûte qu'un dollar!

Au cours de la semaine écoulée, la boisson a encore coulé à flots à l'occasion des divers lancements dont: "La seconde évangélisation" (Tome 2), par Jacques Grand-Maison; "Acculturer l'évangile, mission prophétique de l'Eglise", par François Faucher, dans la collection "Héritage et projet", chez Fides (non recommandé aux amateurs de suspense); "Je développe mes photos", par Antoine Désilets (un récidiviste dans ce domaine), et "8, Super 8, 16", par André Lafrance, aux éditions de l'Homme; "Radiographie d'une dictature: Haïti et Duvalier", par Gérard-Pierre Charles, "Ce qui demeure", par Paul Laraque, "Diacoute 2", poèmes créoles par Félix Morisseau-Leroy, et "Moins l'infini", un roman d'Anthony Phelps, aux éditions Nouvelle Optique.

Aujourd'hui lundi, on pourra se déshydrater à midi lors du lancement du livre qui sera désigné comme prix Jean-Béraud 1973-74, à la Brasserie Molson, et qui sera édité par le Cercle du livre de France. A 17 heures, aux éditions La Presse, "Pointe-Calumet Boogie-Woogie", par Claude Jasmin, dont on a déjà pu lire la critique enlevante de notre confrère Réginald Martel dans le cahier Arts et Lettres de samedi dernier (publicité gratuite).

Demain mardi, à 17 heures, lancement de "L'art de la sérigraphie", par Louis Desautels, au Salon des Métiers d'art du Québec (Place Bonaventure), édité par les Presses de l'Université du Québec. A 17h30, "Regards 1973 - Watergate", par Solange Chaput-Rolland, à la Maison des Arts La Sauvegarde, édité par le Cercle du Livre de France. A 18 heures, "Le livre de comptes d'un meunier québécois", par Marcel Juneau et Claude Poirier, au Cercle universitaire de Québec, édité par les Presses de l'Université Laval.

Mercredi, lancement à la douzaine aux éditions Bellarmin (25 ous, Jarry): "L'Acadie et ses 40 robes noires", par Antonio Dragon; "Conduis-moi sur le chemin de l'éternité, les Exercices dans la vie courante", par Gilles Cusson; "De soleil et de joie", par Liliane Héroux; "Mon frère, ma sœur", par Sue Mosteller; "Le mouvement pentecôtiste", par Georges Sullivan; "Le mystère de l'espérance", par Jean Galot; "La nuit libératrice: liberté, raison et foi selon L. Chestov", par André Bédard; "Pierre Teilhard de Chardin et Ignace de Loyola, les notes de retraite (1919-1955)", par Jacques Laberge; "La profondeur de Dieu", par Yves Raguin; "Le prophète, un homme de Dieu", par Walter Vogels; "Le rapport Gendron, sa position sur le français-langue-de-travail au Québec", par Richard Arès; "Zen et connaissance de Dieu", par William Johnston.

Nous avons reçu "Stratégie 5/6" (170 pages, \$3). Cette publication est fort intéressante et devrait être plus répandue. Pour vous mettre l'eau à la bouche, citons quelques sujets traités: l'analyse "au peigne fin" de la chronique "Les Montréalais en parlent" (vous savez, la chronique du pétulant Maurice Côté); la transgression mythique dans "Allo-Police"; littérature et lutte de classe; le film comme marchandise, etc.

Le No 42 de La Barre du Jour est en vente dans les kiosques. Au sommaire: "Vaseline", par Nicole Brossard, "Transgression et/ou littérature politique", par François Charron, "La transe et la gression" par Raoul Louar Yaugud Duquay, "Les crimes de Billy le Kid", par Lucien Francoeur, "Précisions maximales minimales", par Patrick Straram, etc.

Le premier lundi de chaque mois, des personnes du monde du livre se rencontrent sans chichi à la brasserie Le Gobelet, à partir de 18 heures jusqu'à... J'y suis allé, lundi dernier. Rien que du beau monde: Jean-Jules Richard, l'écrivain doux et facétieux, le chic Roland Lebrun, de Diffusion-Québec, le petit Jean-Claude Simard, de Diffusion-Québec également, l'ancien libraire Georges Trépanier qui m'a assuré qu'il lisait cette

chronique tous les lundis (j'ai au moins un lecteur, na!), Pascal le taciturne, de chez Hachette, etc. Le ministre des Affaires culturelles n'était pas là. On a parlé livres, édition, imprimerie et distribution. C'est fou ce qu'on peut apprendre dans ce genre de réunion: les dessous pas toujours froufrounants merveilleux monde des livres.

Au Salon des métiers d'art

Il n'y a pas que de belles choses exposées au Salon des métiers d'art du Québec, place Bonaventure. Il y a aussi des livres. Que ceux que cela intéresse sachent que nos principales maisons d'édition québécoises y participent et y présentent leurs derniers bibles. Pour l'instant, outre la production livresque typiquement québécoise, on trouve aussi du "Copyright" légalement étranger. On nous a cependant fait savoir que cette dernière catégorie serait vraisemblablement évincée ces jours-ci. J'en profite pour signaler aux lecteurs un kiosque très original intitulé "Bourrasa construit", ou la vie en rose, réalisée par le Cégep du Vieux-Montréal, et que les organisateurs semblent avoir voulu cacher tout au fond de ce hall des expositions.

Bip... Bip...

Sous ce sous-titre, nous regrouperons désormais les petites nouvelles qui touchent à la littérature.

La librairie Hachette, près de Berry-de-Montigny, a aménagé un sous-sol où des milliers de livres sont en vente à des prix réduits... bip... bip... 70 p. 100 des libraires au Québec refusent de vendre les publications et livres distribués par Diffusion-Québec. La raison: le prix de ces livres est trop bas et ne donne pas assez de commission... bip... bip... Guy Robillard — notre confrère qui signe "Les flashs de Guy" dans la rubrique sportive de La Presse — a déjà écrit un livre sur le cinéma, publié chez Fides. Il désire que j'en parle dans cette chronique mais il n'a pas pu se souvenir du titre... bip... bip... Jean-Jules Richard a été approché pour faire partie de l'Académie canadienne-française; pour ce, il doit postuler, ce qui n'est pas un quèque, dit... bip... bip... A propos d'Académie canadienne-française, un des membres de cette docte institution aurait-il la gentillesse de nous préciser par écrit l'utilité de ladite institution... bip... bip... La pensée de la semaine, par Claude Pélouin: "Ecrire, c'est n'avoir plus rien à perdre."

Jean-Claude TRAIT

L'Orchestre du Conservatoire

MUSIQUE

ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTREAL. Dir.: Rénus Tincoca (titulaire de la Classe d'orchestre). Solistes: Thérèse Motard, violoncelliste (classe Walter Joachim), et Suzanne Fournier, pianiste (classe Raoul Sosa). Hier soir, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Premier concert de la saison.

PROGRAMME

"Renouveau champêtre", et "Dances rustiques", ext. de la Suite no 3, en ré majeur, op. 27, Enesco. Concerto pour violoncelle et orchestre no 1, en la mineur, op. 33, Saint-Saëns. Soliste: Thérèse Motard. Concerto pour piano et orchestre no 2, en la majeur, Liszt. Soliste: Suzanne Fournier.

Symphonie no 4, en mi mineur, op. 98, Brahms.

par Claude GINGRAS

Les jours difficiles que traverse actuellement la vie musicale montréalaise faisaient que cet exercice public de l'Orchestre du Conservatoire s'écoulait dans une perspective bien particulière.

On parle en effet de la disparition prochaine de l'Orchestre Symphonique de Montréal. C'est, en principe, pour le 20 décembre — donc dans dix jours exactement — avec le résultat qu'après cette date Montréal n'aura plus d'orchestre...

Et pourtant, hier soir, à la salle Maisonneuve, c'était bien un orchestre symphonique de 80 musiciens que nous écoutions — plus précisément la Classe d'orchestre du Conservatoire de Musique du Québec à Montréal.

Une question venait immédiatement à l'esprit: cet orchestre pourrait-il remplacer l'autre? Certains concerts passés de l'Orchestre du Conservatoire ont permis de risquer une réponse dans le sens affirmatif. Après le concert d'hier soir, il faut répondre: pas pour le moment. Ce qui, toutefois, ne change absolument rien au rôle d'une telle formation: ses forces doivent, logiquement, être canalisées vers l'orchestre professionnel, ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement.

Le jeu individuel m'a paru en général fort au point: chez les cordes, les bois, les cuivres et la percussion, le travail de chacun (tel qu'on pouvait le percevoir dans le jeu d'ensemble) était soigné et les passages exposés et les soli furent presque tous bien

rendus. De même, la sonorité de l'orchestre était en soi assez belle. Il y a eu quelques erreurs passagères: par exemple, dans le Brahms, cette fin de premier mouvement ratée par les cors et ce début de mouvement lent où clarinettes et bassons ne semblaient pas jouer la même symphonie, ou encore cette phrase éraillée par les violoncelles dans le Liszt... mais ce furent des exceptions.

D'une façon générale, les exécutions se sont déroulées allègrement: l'accompagnement des deux concertos, le Enesco du début (musique bien insipide mais excellent "véhicule de travail"). La quatrième Symphonie de Brahms — la pièce de résistance du programme — a été beaucoup moins réussie, à cause de sérieux problèmes de coordination entre les groupes: on entraînait avec un temps de retard, on laissait traîner le son, parfois le décalage entre deux groupes évoquait les mauvais records qui interviennent au montage d'un enregistrement.

Le chef d'orchestre ne joue pas lui-même mais c'est lui qui est responsable du "montage" d'une exécution réunissant un nombre considérable de musiciens. Je reconnais à Rénus Tincoca, le titulaire de la Classe d'orchestre, le mérite d'avoir excellemment battu la mesure et je ne lui reprocherai pas tant d'avoir négligé l'aspect purement interprétatif, dans le Brahms sur tout. L'important, hier soir, était de tenir tout son monde ensemble, mais il n'y a pas toujours réussi. Il n'est certainement pas seul en cause cependant. Les jeunes musiciens eux-mêmes (et bien qu'il se fût trouvé une douzaine de professeurs et moniteurs parmi eux) entraînaient un peu la patte, déjà dans les premières mesures du Enesco. Les concerts dirigés par Pierre Dervaux avaient généralement beaucoup d'ensemble et, dans le passé, j'ai vu l'Orchestre du Conservatoire animé d'un enthousiasme communicatif qui était à peu près absent hier soir. Il est vrai que le fait de jouer devant un tiers de salle n'aide pas les choses...



CHARLES MONTPETIT
...prix de l'Actuelle-Jeunesse 1973.

AVEC MOISEYEV, LE MEILLEUR ENSEMBLE FOLKLORIQUE VENANT DE L'URSS!

ENSEMBLE KRASNOIARSK DE SIBIRIE

80 DANSEURS CHANTEURS & MUSICIENS

13 & 14 DECEMBRE - 20h30
15 DECEMBRE - 18h & 21h30
Billets: \$8 \$7 \$6 \$4.50 \$3.50

EN VENTE: CCA 1822 ouest, rue Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts. Montréal Trust P.V.M. Demitar sur billets \$7 (13 déc.): étudiants — Age d'Or en vente à CCA. Commandes postales CCA seulement.

Agences & CHARGE 932-2234
QUÉBEC: Le Colisée - 12 déc. 20h30

SALLE WILFRID-PELLETIER

Le Patriote

1474 est. STE CATHERINE
Reservations
521 6666 523 1131

Du 10 au 22 décembre
le dernier des vrais

TEX

UN SPECTACLE DE MICHEL GELINAS

5.6.7.8
12.13.14.15.16
DECEMBRE

SEMI. 5.34.5.6
SAM. 5.30. 4.50. 6.50

CHEZ SAUVÉ FRÈRES
ET AU MONTREAL TRUST P.V.M.

THEATRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

À la demande générale du public

BIG BAND DU CENTRE SAIDY BRONFMAN

25 jeunes musiciens
sous la direction de Eli Rubinstein

10 au 16 décembre à 20:30 hres
(relâche: 14 déc.; spectacle additionnel: 16 déc. à 14:00 hres)

Adulte: \$2.00 Étudiant: \$1.50

INFORMATION: 739-2301

Billets aussi disponibles aux magasins Miracle Mart, Simpsons et au Montreal Trust.

FESTIVAL DE 14 ANS

KARATE

Ce n'est plus du cinéma
c'est de la rage
avec les maîtres du KUN-PU

L'INVINCIBLE POING D'ACIER!

Deux frères lutent
à mort, dans
de nouvelles
techniques de
combat.

2 GRANDES PRIMEURS AU MEME PROGRAMME!

"LES 7 FAUVES DE CHINE"

"J'IRAI VERSER DU NUOC NAM SUR TES TRIPES!"

ARLEQUIN: 7 FAUVES: à 14.00, 4.35, 7.35, 10.30 p.m. J'IRAI VERSER: à 12.15, 3.10, 6.05, 9.05 p.m. RITZ: Sur semaine des 6.40 p.m. Dimanche des 12.50 p.m. VIAU: Sur semaine des 6.00 p.m. Dimanche des 12.30 p.m.

ARLEQUIN 1004 Ste CATHERINE EST 288-2943 RITZ 1312 BELLEVILLE 272-5290 VIAU PONT-VIAU, LAVAL 669-1866

LE GRAND FESTIVAL DU SEXE

3 FILMS POUR \$1.00
3 FILMS POUR \$1.00
3 FILMS POUR \$1.00

18 ANS

LES HOTESSES DE LAIR
LE CANYON
SPECIAL
3e FILM

ROTHESSES: 1.00, 4.50, 9.45, "CAMP SPECIAL": 3.15, 8.10, "IL Y A PLUS DE TROU A PERCE": 1.30, 6.25.

LE NATIONAL METRO BEAURY
1220, rue Sainte-Catherine est. 521-1119

WHITE SLAVES OF CHINATOWN
SLEAZY RIDER

Au creux de la vague
COULEUR

EVE

Color
SLEAZY: 10.00, 12.50, 3.30, 6.45, 9.40
WHITE: 11.50, 2.50, 5.10, 8.00, 10.00, 12.50

A L'AFFICHE

Une fable bouffonne ou l'humour noir de Ferreri fait une fois de plus merveille.

ROBERT BENAYOUN / LE POINT

CLAUDIA CARDINALE • MICHEL PICCOLI
ENZO JANACCI • UGO TOGNACCI

ou film de MARCO FERRERI

L'AUDIENCE

Allez voir ce film. FRANCE-BOIS
Quelle réussite! L'AUDIENCE
13e SEMAINE
LA BONNE ANNEE
film de CLAUDE LELOUCH

TORONTO DANCE THEATRE ON TOUR

UNIVERSITY
SIR GEORGE WILLIAMS
DU 11 AU 15 DECEMBRE
Bureau des Archives O.V. Canada Theatre
514-879-4341

HÔTEL NELSON
425, Place Jacques-Cartier
Renseignements: 861-5731

CE SOIR
jusqu'au 16 décembre
(lundi relâche)

LEWIS FUREY
EN CONCERT
à partir de 10:00 h
SALLE L'EVECHE

DIANE DUFRESNE

Présentée par Kébec Spec

FRANCOIS COUSINEAU

du 10 au 13 janvier

Billets en vente aussi
chez Sauvé Frères
Sem. \$3 à \$50
Sam. \$3 à \$6

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

THEATRE des VARIETES

LUNDI & DIMANCHE 8 h. p.m.
SAMEDI à 7 h. et 11 h. p.m.

DERNIERE SEMAINE
PLUMES EN FOLIES
REVUE MUSICALE
avec GUILDA
FABIOLA, MONIQUE VERMONT

Pierre Jean, Jean Faber, Gilles Moreau, Barbara Araya, Pierre Paul.
Musique originale: Jacques André. Chorégraphie: John Kelly.

à venir le 14 janvier
PIERRE LALONDE

4530 PAPINEAU 526-2527

Un programme double
montrant tout sur l'art du karaté!

VOYEZ...
le poussa de la force...
les coups durs d'acier!

La Puissance du KARATE!

Un film de
Marcel Carrière

LE DESPOTE CRUEL

st denis

Le despotisme: 1.20, 4.40, 8.10
L'homme qui aime la force: 11.10, 1.15
12.45, 8.57

Luce Guilbeault, 6e SEM. 14 ANS
Jean Lapointe
Jacques Godin

Un film de
Marcel Carrière

O.K. Laliberte

Jacques Brail dans "Le Roi de la tourterelle"

bijou

NEW PAPINEAU 867-8031
METRO LAFAYETTE 867-8031
METRO ST-JOSEPH - ATTACHE 867-8031

DE LAVAL: 738-8-88
RUE: 1-86-8-88
RUE: 1-86-8-88
RUE: 1-86-8-88

MENACES • CHANTAGE • PHOTO TRUQUÉE...
tous les moyens sont bons pour enlever une réputation!

Il n'y a pas de fumée sans feu

Le meilleur film d'ANDRÉ CAVATTE

ANNIE GIRARDOT
MIREILLE DARC

7e SEM

chevalier

860-07-0000 860-00-0000
METRO ST-JOSEPH - ATTACHE 867-8031

LE NOUVEAU FILM DE SERGIO LEONE

POUR TOUS

IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION

pierrrot

860-07-0000 860-00-0000
METRO ST-JOSEPH - ATTACHE 867-8031

CINÉMA LEE

4e SEM. Summer Wishes, Winter Dreams

Joanne Woodward

CINÉMA 1

CÔTE DES NEIGES

PLAZA CÔTE DES NEIGES 735-5127

Un brésilien qui pensait au pouvoir d'été

DIRTY LOVERS

18 ANS

A partir 10 a.m. Dim. 1.00

BONAVENTURE

PLACE BONAVENTURE 861-2725

LES FILMS MUTUELS présentent

UNE LUTTE À MORT

chez les seigneurs de LA PÈGRE!

Les CAÏDS

avec SERGE REGGIANI et MICHEL CONSTANTIN

Un film de Robert Enrico

LE GANG DES OTAGES

AUX 3 CINÉMAS **RIVOLI**

6905 ST. DENIS 277-4129

GRANADA **GREENFIELD PARK**

4353 STE CATHERINE E. 255-2478 PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

Cinéma ODEON

Un surréalisme érotique à la Cocteau

— Playboy —

TINA RUSSELL-EDUARDO CEMANO'S

MADAME ZIENDIBIA

Aussi: Sujet Court The Miller's Tale

PLACE DU CANADA

CARTES D'ÂGE D'OR NON VALABLES

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595 12.30-2.20-4.10-8.05-10.30

JACQUELINE BISSET

RYAN O'NEAL

Le vol qui vient d'acier

JOHN WAYNE

CHAMPLAIN **CREMAZIE**

STE CATHERINE PAPINEAU 524-1695 ST-DENIS CREMAZIE 388-4210

LE MEILLEUR FILM DE KARATE JAMAIS FAIT.

«la main de fer»

2e film ANTHONY QUINN

L'INDIEN

MERCIER

STE CATHERINE PHIL 255-8224

Un hold-up... c'est dangereux. Voler \$300.000 de la Mafia, c'est du suicide.

ANTHONY QUINN

LEE VAN CLEEF

DANS LA 110e RUE

BERRI

ST-DENIS, STE CATHERINE 878-2424

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

IL Y A LONGTEMPS QU'ON ATTENDAIT UN TRUFFAUT AUSSI EN VERTU, AUSSI MAÎTRE DE SES MOYENS.

LA NUIT AMÉRICAINE

VILLERAY

ST-DENIS, JARRY 388-5577

Stanley Kubrick

Orange Mécanique

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Barbra Streisand Redford

THE WAY WE WERE

ATWATER 1

PLAZA ALEXIS RICHON 933-4246

Maintenant à prix populaires!

Festival de films érotiques de New York

ADAMANT 2

PLAZA ALEXIS RICHON 731-3313

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

UN FILM DE COSTA-GAVRAS

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

3e MOIS DE SUCCÈS

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

UN FILM DE COSTA-GAVRAS

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

VERDUN

3841 WELLINGTON 768-2692

DISQUES

BOULANGERIE MOTS & MUSIQUE

LIVRES

2051 RUE PEEL, MONTREAL, TEL.: 843-7620

VENTE SUR TOUS LES DISQUES LONDON

Callas à Paris: des roses et des bravos

PARIS (AFP) — C'est un véritable tapis de fleurs que 2.000 Parisiens en délire ont déposé aux pieds de Maria Callas, à la fin de son récital, vendredi soir, au Théâtre des Champs-Élysées.

Accompagnant les ovations et les "Viva Maria!", les bouquets pleuvaient sur la scène envahie par les photographes.

La cantatrice n'avait pas chanté à Paris depuis 1965. Visiblement émue, mais maîtresse de chacun de ses gestes, elle a accueilli les cinq bonnes minutes d'applaudissements par lesquels le public l'a saluée, avant même de l'avoir entendue à nouveau. Elle a ensuite chanté trois airs seule et quatre duos avec son partenaire Giuseppe di Stefano, qui l'accompagne depuis son retour à la scène, le 23 octobre dernier.

Les avis des critiques étaient dans l'ensemble moins enthousiastes. Si la technique et la musicalité n'étaient pas en cause, les aigus étaient jugés particulièrement pénibles et l'interprétation de di Stefano considérée comme franchement ridicule à certains moments.

Orchestre en Chine

OTTAWA (PC) — L'Orchestre symphonique de Vancouver a bénéficié d'une subvention pour une tournée en Chine à l'automne 1974, annonce le premier ministre Trudeau dans un communiqué.

Cette visite de l'Orchestre de Vancouver fait suite à l'accord d'échanges culturels entre le Canada et la Chine conclu au cours du récent voyage de M. Trudeau dans ce pays.

L'Orchestre de Vancouver a été choisi en raison de sa haute qualité et des intérêts particuliers qu'unissent la Colombie-Britannique au x pays du Pacifique.

Le gouvernement fédéral assurera le déplacement de l'orchestre; durant leur séjour en Chine, les musiciens seront les hôtes du gouvernement chinois.



téléphoto PA

Le baiser de paix

Après quelques semaines de convalescence à la suite d'une ovariectomie subie le mois dernier, l'actrice Elizabeth Taylor prend hier l'avion à destination de Londres. Ce n'est pas son chirurgien qu'elle remercie ainsi de façon tangible mais bien son mari, Richard Burton, à qui elle donne, pour la postérité de toute évidence, le baiser qu'un porte-parole a qualifié de baiser de réconciliation. Le diamant en forme de cœur au cou de la célèbre vedette est le plus récent cadeau de Burton.

vous en sortirez ravi!

Les Aventures de Rabbi Jacob

LOUIS de FUNÈS dans un film de GERARD OURY

2e SEM.

CANADIAN **JEAN-TALON**

523-5180 725-7000

MAISONNEUVE **PLAZA** **CINÉMA V**

525-2174 274-6155 489-5559

3e MOIS DE SUCCÈS!

LA GRANDE BOUFFE

12.00 2.20 4.45 7.10 9.35

CINÉMA DE PARIS

861-2996

FLEUR DE LYS

288-3303

Spécial étudiant \$1.25

5e MOIS

CRIS ET CHUCHOTEMENTS

LAUSSEZ-PASSER et cartes Age d'Or non valables

SEM 7.30, 9.30

DIM 1.30, 3.30

5.30, 7.30, 9.30

FESTIVAL

1206 est. Ste Catherine 525-8600

Marquisat

"Beaujolais Villages"

La loi française reconnaît Marquisat "Beaujolais Villages" comme étant supérieur aux autres beaujolais.



Un bourgogne rouge, sec et velouté.

S.A.O. 435 - F Importations Québec Inc. 731-3319

venez!

LES AMOURS d'une ARISTOCRATIE

RÉCEPTION INTIME

en Couleur

12.30 3.30 6.30 8.05 des rep. comp. 8.00

100 4.25 7.45 des rep. comp. 7.30

MIDI-MINUIT **ALOUETTE**

4462 St-Denis 842-8264 318 Ste-Catho. 861-2807

Lundi et Mardi pas de représentation à l'Alouette

les Novices Ensorcelées

la CLASSE du SEXE

LES DEMONS

12.00, 3.15, 6.30, 8.25

Sur semaine à compter de 6.00

le PARISIEN **LAVAL**

480 Ste-Catho. 861-2697 Centre d'Achats LAVAL 688-8200

L'heure du rapprochement...

18 ANS Adultes

COULEUR

PSYCHOLOGY of LOVE

TEL. 979-3851

VENDOME

THE PLACE VICTORIA CINEMA

100 3.00 5.00 7.00 9.00

Dernière représentation 9:00

CINÉMA SUNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

RICHARD - ROD TAYLOR HARRIS

THE DEADLY TRACKERS

LOEW'S

854 STE CATHERINE O. 865-5851

14 ANS

Représentation complète à 1.35, 7 et 9 p.m.

PAUL WINFORD GORDON'S WAR

THE SALZBURG CONNECTION

PALACE

898 STE CATHERINE O. 866-6391

18 ANS

GORDON'S: 2.45, 6.10, 9.35 p.m.

SALZBURG: 1.00, 4.25, 7.45 p.m.

LA MEILLEURE PRODUCTION DE L'ANNÉE À PEU DE CHOSE PRES.

YORK

1487 STE CATHERINE O. 937-8978

POUR TOUS

NOUVEAU: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 p.m.

George Segal - Glenda Jackson

A Touch Of Class

Claremont

5038 SHERBROOKE ET AVE. GREY 486-7355

14 ANS

Représentation complète à: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00 p.m.

TUEURS ASSOIFFÉS DE SANG

LUCERNE

855 DECARIE 744-2734

IMPERIAL

1430 Bleury 288-7102

18 ANS

LUCERNE: Ser. semaine des 6.15 p.m.

IMPERIAL: Représentation complète à 1.10, 4.30, 7.35, 9.40 p.m.

C'est garanti: VOUS NE PASSEREZ NULLE PART INAPERÇU

18 ANS Adultes

KEYS

2e FILM

Nouvelle politique: sur semaine des 10h a.m. sauf le dimanche des 12.25 p.m.

Représentation complète à 10.05, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 9.50 p.m.

59 STE CATHERINE E. 288-5553 ST-LAURENT

LES CHARLOTS

la GRANDE JAVA

GREENFIELD PARK

PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

POUR TOUS

(CINÉMA No 2) Sur semaine des 6:10 P.M. Samedi et dimanche continué depuis 12:30 p.m.

LES DÉRÈGLEMENTS D'UNE JEUNE PROVINCIALE

Les GARGES

FRUSTRATION

2e FILM

3e SEM. **VERSAILLES**

7265 SHERBROOKE E. 352-4023

(Salon Bleu) Sur semaine des 6:30 p.m. Samedi et dimanche continué depuis 1:30 p.m.

PROSTITUÉE LE JOUR ÉPOUSE LA NUIT

Feminin, Feminin

CINÉMA LAVAL **PAPINEAU**

CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200 PAPINEAU ET MT-ROYAL 521-6853

FESTIVAL de KARATÉ et de HAP-KI DO

PLUS FÉROCE, PLUS CRUEL, PLUS MEURTREUR

QUE LE KUNG-FU ET LE KARATÉ

18 ANS Adultes

HAP-KI DO

ANGELA MAO CHAMPIONNE DU HAP-KI DO et vedette de "Enter the Dragon"

2e FILM D'ACTION DANS CHAQUE CINÉMA

À L'AFFICHE!

CHATEAU **ELECTRA** **VERSAILLES**

St-Basile & Bélanger 271-4400 Ste-Cath & Amherst 522-9171 7265 Sherbrooke E. 352-4028

Un ouvrage complet, par Guy Robert, sur les divers aspects de l'art au Québec depuis 1940

L'ART AU QUÉBEC

★ Peinture

★ Sculpture

★ Estampe

★ Métiers d'art

★ Oeuvres multidisciplinaires, happenings, arts naïfs et populaires

Faites le tour de la production québécoise en 500 pages (24 pages en couleurs), avec 550 artistes, 825 reproductions, en majorité inédites. Et soyez fier d'être Québécois!

En vente partout

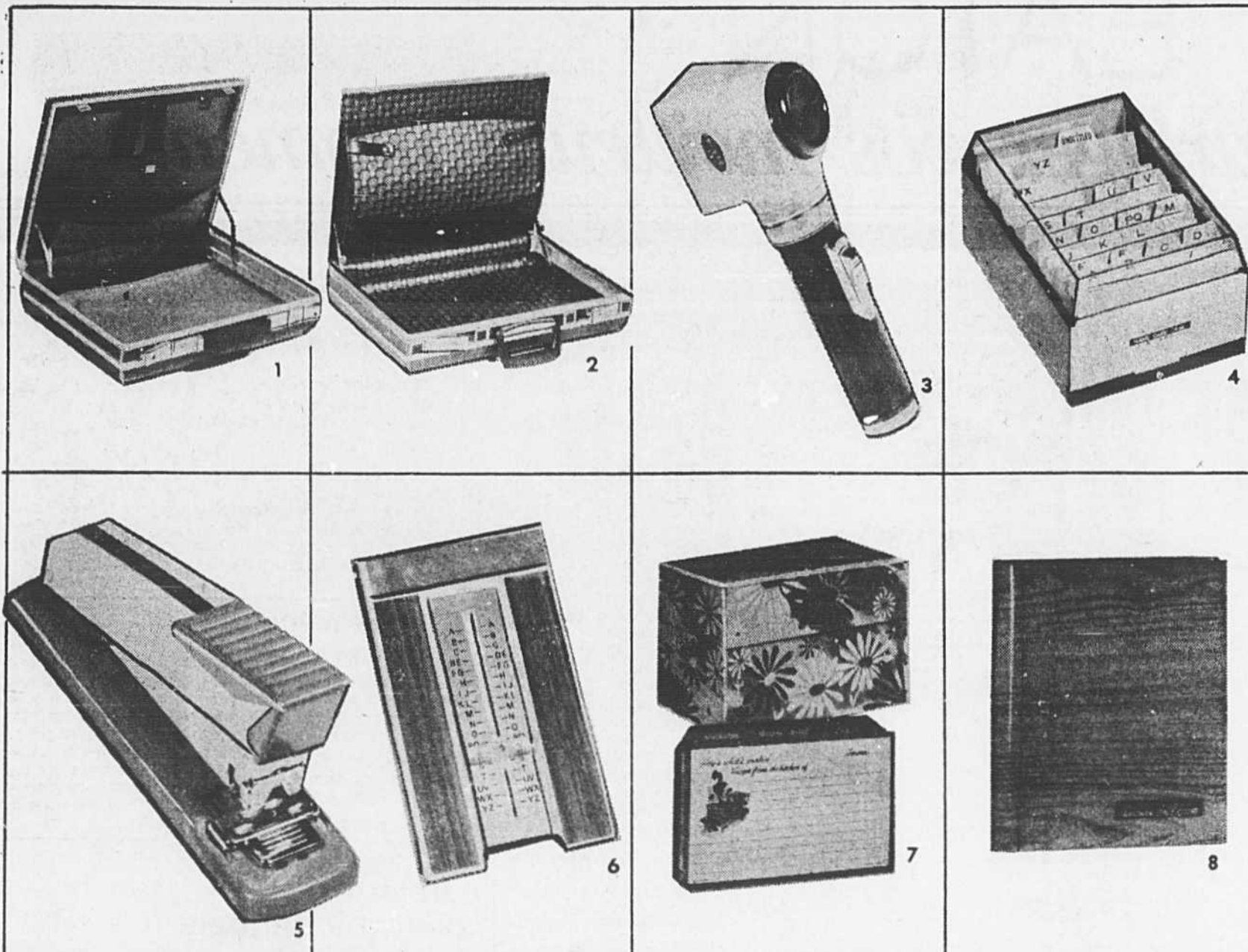
les éditions la presse

dirigées par Alan Blanks

CHARGEX

en commandant votre annonce, vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 21 h 00; le samedi de 9 h 00 à 21 h 00. (Ouvert aujourd'hui et le 24 déc. de 9 h 30 à 18 h 00)

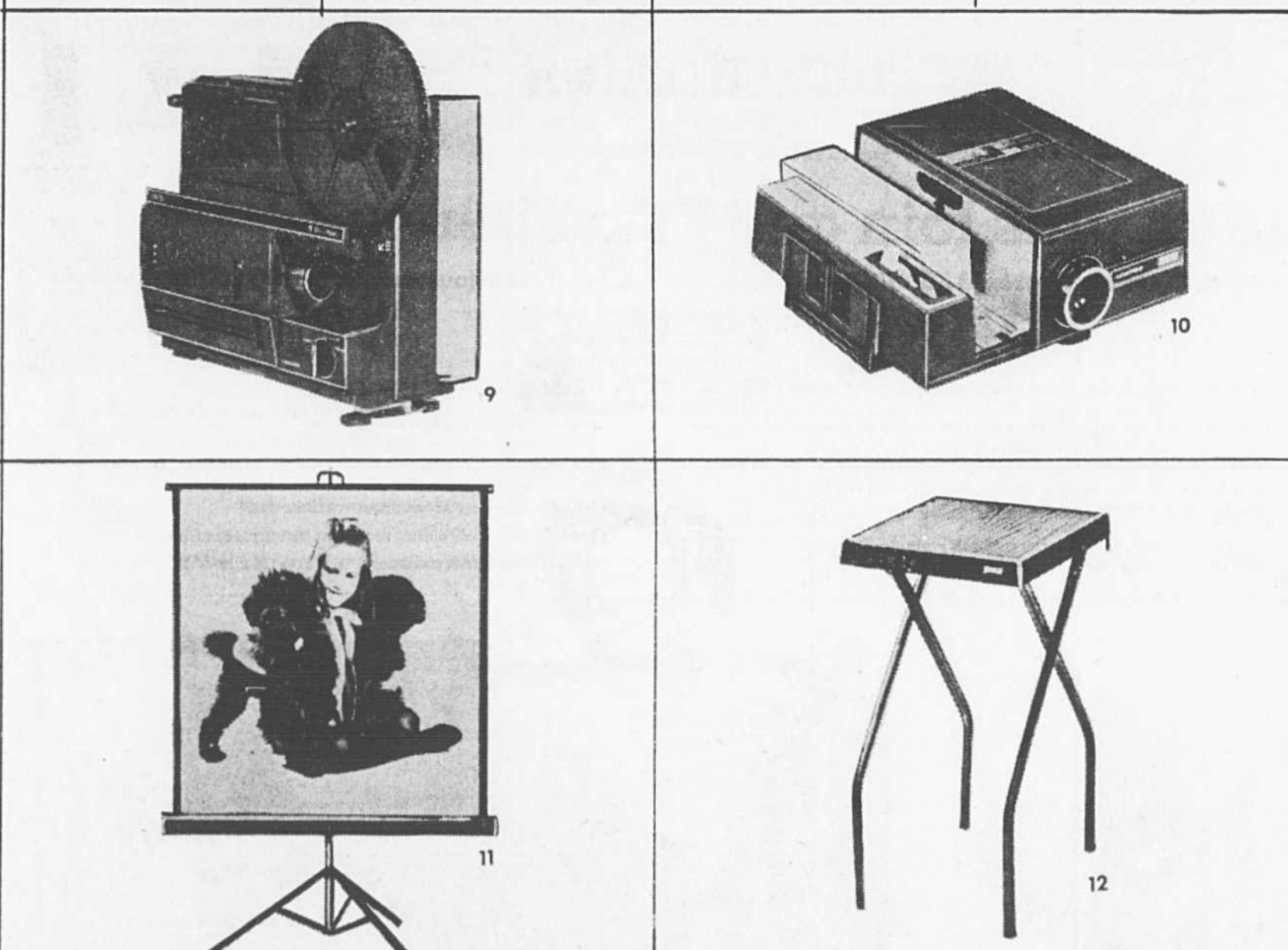


Idées-cadeaux de WARWICK pour la maison ou le bureau

1. Mallette d'attaché en matériel ABS avec diviseur. Mesure environ 18" x 25" x 5". Noir. **10⁹⁹** ch.
2. Mallette d'attaché en matériel ABS avec diviseur. Mesure environ 3" x 12 1/2" x 17 3/4". Noir. **25⁹⁹** ch.
3. Loupe grossissante (7 fois) avec lampe. Fonctionnement à piles. Rend la lecture du petit caractère facile. **2⁷⁹** ch.
4. Classeur de noms (pour cartes d'affaires). Met de l'ordre dans votre répertoire. **4⁹⁹** ch.
5. Agrafeuse no 1 avec 5,000 agrafes. Un outil indispensable pour la maison ou le bureau. **3⁹⁹** ch.
6. Répertoire automatique de téléphone. Tous les numéros à la portée de la main. **2⁷⁹** ch.
7. Fichier de recettes. Comprend fiches et index. Pour toutes vos recettes préférées. **1⁶⁹** ch.
8. Album à photos. 10 pages. Dans un assortiment de couleurs et de couvertures. **2⁹⁸** ch.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Pointe-Claire, Anjou et Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 608.
Livraison des commandes de 3.00 et plus.

Venez ou téléphonez **842-9211**



Revivez les meilleurs moments de Noël

9. Projecteur Bell & Howell Dual 8 • Enfilage automatique d'une bobine à l'autre • Embobinage automatique • Bouton de réglage unique • Objectif zoom F/1.8 • Compartiment de rangement incorporé pour la bobine et le cordon • Projection en marche avant/rebours ou arrêt sur image • Modèle 1620Z **129⁹⁵**
10. Projecteur de diapositives Keystone • A prix budgétaire • Opération manuelle • Projection en marche avant/rebours • Objectif de 4" traité pour la couleur • Peut recevoir le chargeur rotatif ou linéaire. (Ce dernier est inclus) • Modèle 660 **74⁹⁵**
11. Écran de projection • Facile à monter parce qu'il est léger • Surface argentée d'écran lenticulaire pour une couleur plus brillante 40" x 40" **17⁹⁵** ch.
50" x 50" **22⁹⁵** ch.
12. Table de projecteur Harwood • Robuste table à 4 pieds • Pour projecteur de diapositives ou de films **14⁹⁵** ch.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Pointe-Claire, Anjou et Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 512

Venez ou téléphonez **842-9211**



Des livres pleins de jolies petites histoires pour tout-petits

6⁹⁵ ch.

13. Le dictionnaire des animaux de Richard Scarry. Les animaux de Richard Scarry expliquent par l'image et le mot la signification des choses. Un livre amusant et instructif.
14. 365 histoires. Une histoire pour chaque jour de l'année. Ce livre contient des histoires qui ne manqueront pas de plaire à vos enfants.
15. Le livre des mots de Richard Scarry. Un livre plein de mots et d'images. Conçu spécialement pour l'enfant qui développe son vocabulaire.
16. Les meilleures histoires surprise. Un autre album de Richard Scarry qui amusera votre enfant tout en l'encourageant à lire. Aux Editions "Deux Coqs D'Or".

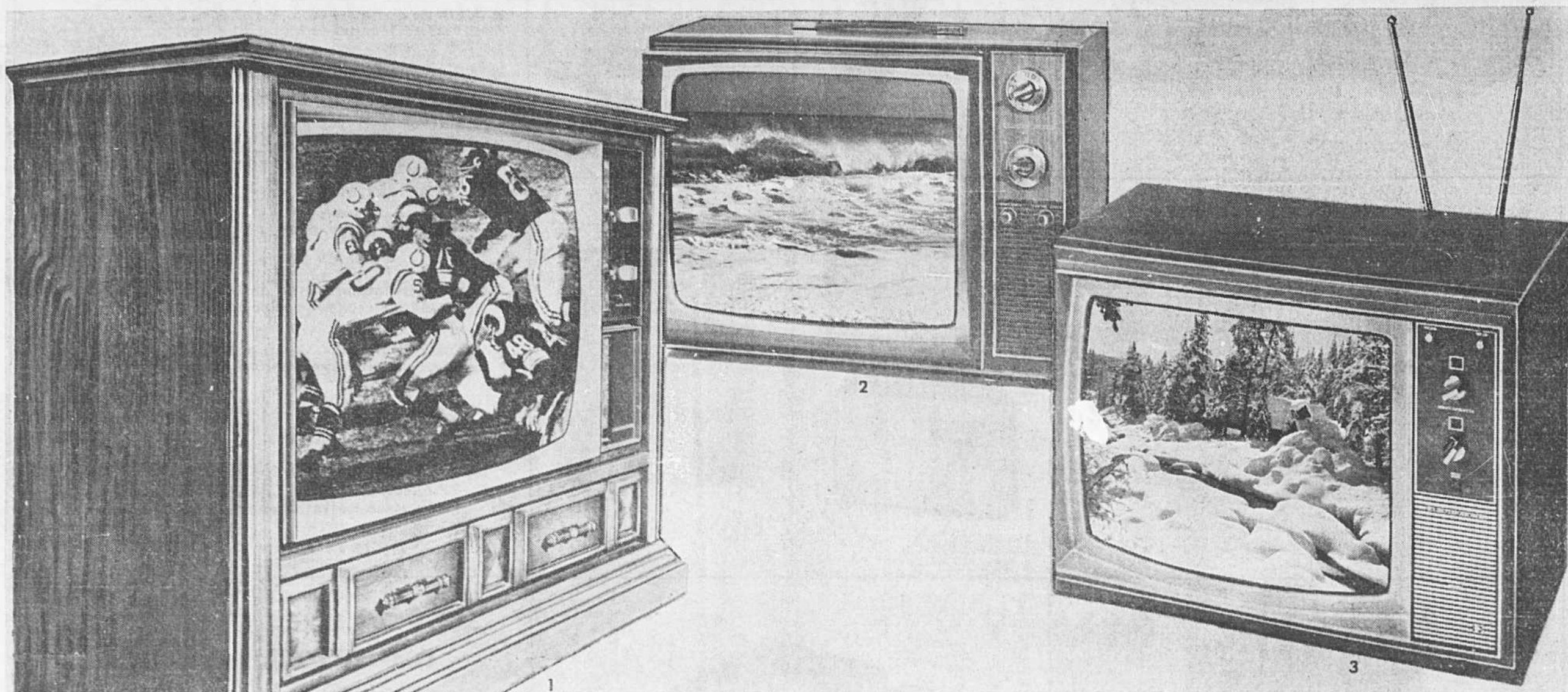
Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Pointe-Claire, Anjou et Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 205

Venez ou téléphonez **842-9211**

EATON

A partir de demain, Eaton sera ouvert jusqu'à 21h00 chaque soir, y compris le samedi, jusqu'à Noël.
Du lundi au vendredi de 9h30 à 21h00; le samedi de 9h00 à 21h00. (Ouvert aujourd'hui et le 24 déc. de 9h30 à 18h00).

EATON

Eaton veut partager vos meilleurs moments**Electrohome va plus loin que l'excellence**

1. Télécouleur meuble 26" d'Electrohome

799⁹⁵

- Chassis C-16 **entièrement transistorisé**
- Lampe-écran "Electro-Brite" 26": 315 pouces carrés d'image non-coupee sur les bords
- Son et image instantanés, syntonisateurs lumineux UHF et VHF
- Les commandes "Electromatic" vous facilitent l'utilisation de la télécouleur
- Commutateur 3 positions, haut-parleur de 7" x 5"
- Réglage automatique de luminosité: une image aussi claire le jour que dans l'obscurité
- Modèle "Castille", ébénisterie de style méditerranéen, fini chêne
- Meuble monte sur roulettes, environ 36" L x 19" P x 30" H

2. Téléviseur portatif 20" d'Electrohome

199⁹⁵

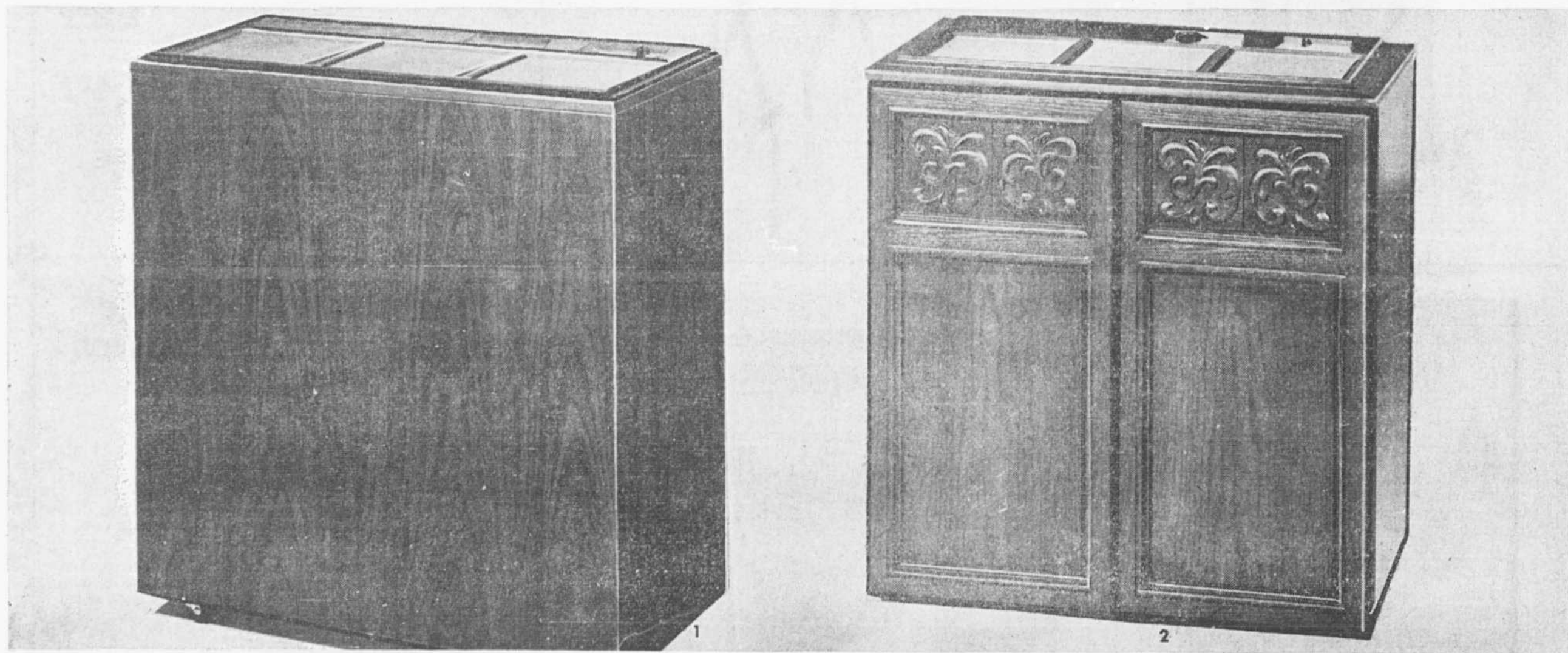
- Chassis abattant M-4 a 33 fonctions de circuits et 9 dispositifs transistorisés
- Transformateur de puissance pour plus de durabilité
- Lampe-écran: 184 pouces carrés d'image noir et blanc
- Image et son instantanés, syntonisateurs UHF et VHF
- Pas de vitre devant la lampe-écran pour éviter les reflets
- Syntonisation précise automatique
- Antenne bipolaire télescopique
- Modèle "Comet", boîtier recouvert de vinyle similinoyer
- Environ 23" L x 11 1/4" H x 16 1/2" P

3. Télécouleur portatif 20" d'Electrohome

569⁹⁵

- Chassis **entièrement transistorisé** pour plus de fiabilité
- Lampe-écran "Electro-Brite" 20", image non coupee sur les bords
- Son et image instantanés, syntonisateurs lumineux UHF et VHF
- Les commandes "Electromatic" vous facilitent l'utilisation de la télécouleur
- Système sonore FM avec haut-parleur de 4"
- Modèle "Kenton", boîtier recouvert de vinyle similinoyer
- Ecouteur compris; environ 24" L x 17 1/4" H x 18 1/4" P

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte-Saint-Luc. Rayon 460

**Viking Eaton pour adoucir votre hiver**

1. Modèle 6120 Viking Eaton

69⁹⁵

Modèle à tampon pour logement de 5 à 6 pièces moyennes. Indicateur de niveau d'eau; débit d'évaporation: 9.8 gallons en 24 heures; réservoir amovible d'une capacité de 5.6 gallons. Vitesse variable, humidistat. Meuble fini similinoyer. Roulettes. Ce modèle, comme celui illustré à droite, a des volets orientables amovibles. Dimensions approximatives, 23" x 11 1/4" x 24 3/4" H.

2. Modèle 6124 Viking Eaton

109⁹⁵

Elegant meuble avec panneau décoratif similichêne au fini bois sculpté; vitesse variable; indicateur de niveau d'eau; débit d'évaporation: 17 gallons par jour; pour logement de 6 à 8 pièces moyennes; humidistat; arrêt automatique, avertisseur de remplissage; ventilateur 10" en plastique; roulettes Shepherd. Modèle à tambour, environ 12 1/2" x 24 3/4" x 25 1/4" H.

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte-Saint-Luc. Rayon 356

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211****Chaque samedi matin jusqu'à Noël**

le Père Noël invite les enfants et leurs parents à venir partager son petit déjeuner. Au saut du lit, rendez-vous chez Eaton où on vous servira un petit déjeuner à votre goût. Des clowns et des chanteurs seront de la fête. Soyez au magasin avant la cohue du samedi matin. Le petit déjeuner du Père Noël se compose pour 1.29 de crêpes garnies ou d'œufs brouillés, de saucisses et d'un breuvage. C'est à la salle à manger du neuvième étage (Le Vieux Bonsecours) de 8h30 à 10h30. Entrée par la porte centrale, rue Université avant l'ouverture du magasin.



Vous serez impressionné par le nouveau Eaton.

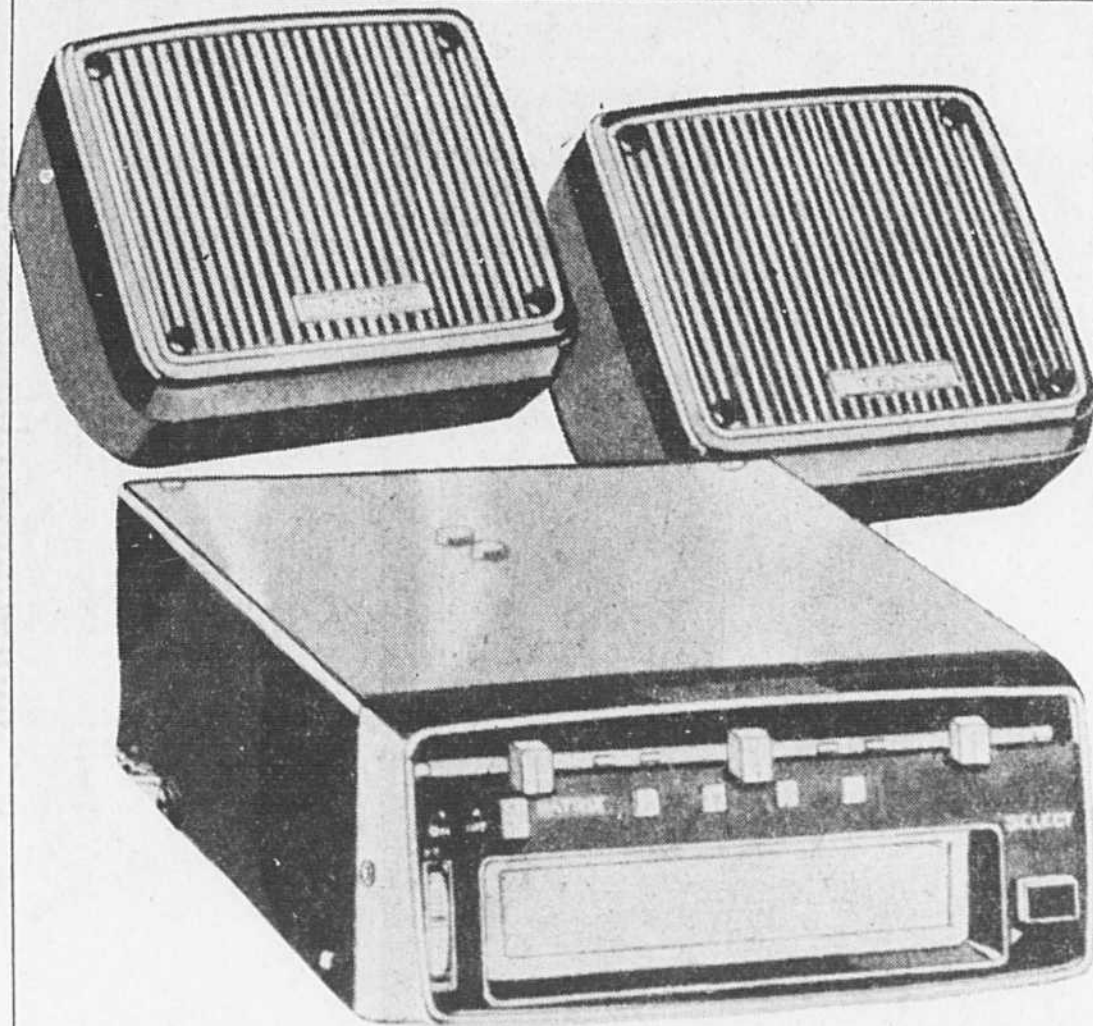
Eaton Cavendish

L'endroit où vous faites vos achats-cadeaux en profitant de la qualité et de la variété.

Mail Cavendish, 5800, boul. Cavendish, Côte-Saint-Luc.

EATON

Eaton veut partager vos meilleurs moments

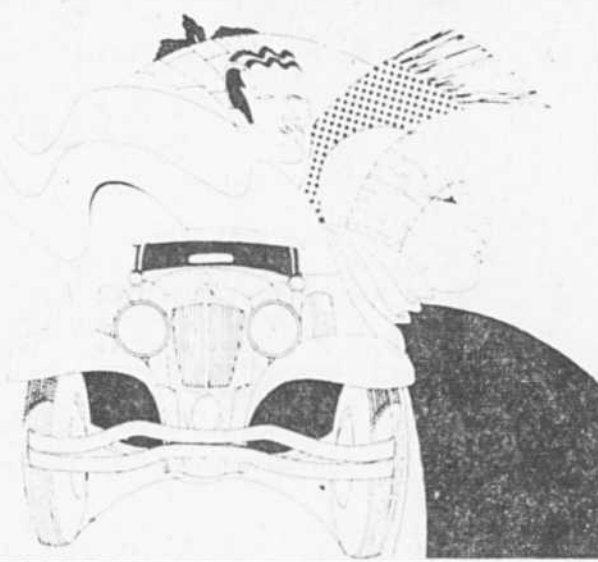


Lecteur 8 pistes stéréo 6288

l'ensemble

Lecteur de bandes 8 pistes à 4 sorties pour tétraphonie simulée. Accepte des bandes stéréo pour 2 canaux. Accord précis; panneau de sûreté éclairé protégeant la tête lectrice de la poussière. Indicateur de programme lumineux. Avec 2 haut-parleurs à encastrer ou à poser sur la tablette arrière de votre voiture. 2 autres haut-parleurs sont requis pour obtenir un effet tétraphonique simulé. Modèle RR-69TC.

À prix
avantageux,
chez Eaton,
des cadeaux qui
comblent
l'automobiliste!



Ensemble de mise au point

15⁹⁶
ch.

Nécessaire de mise au point. Comprend: lampe de synchronisation, vérificateur de compression, jauge à vide et contact de démarreur à distance. Un ensemble bien utile pour éviter des frais de service!

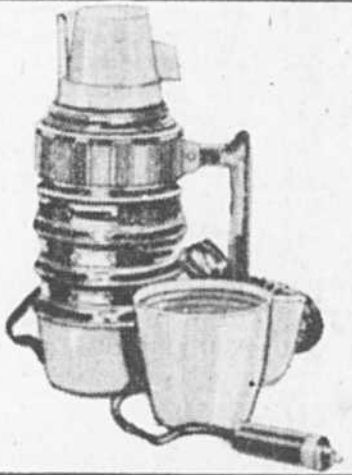
Non illustré:

Analyseur d'allumage 38⁹⁵

ch.

Permet d'effectuer une quinzaine de tests sur les moteurs rotatifs et les moteurs à 4, 6 ou 8 cylindres.

Achats en personne seulement
Quantités limitées

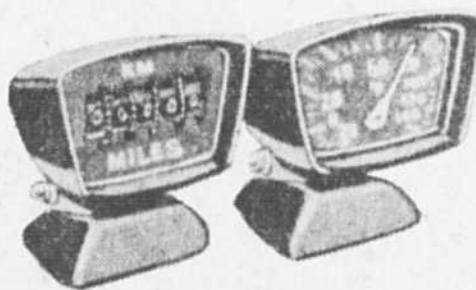


Bouteille chauffante

8⁹⁹
ch.

Un article essentiel à la conduite d'hiver! Vous permet de faire du café dans votre auto. Vous n'avez qu'à brancher la bouteille dans l'allume-cigare (12 volts). Peut servir aussi à réchauffer des aliments en boîte.

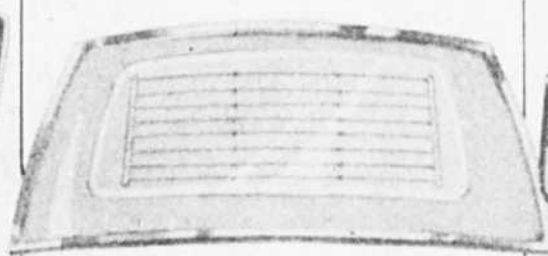
Quantités limitées.
Achats en personne seulement.



Ensemble-cadeau pour rallye

2²⁹
l'ens.

L'ensemble comprend: un thermomètre de précision à cadran de lecture facile gradué de 30° à 140° avec aimant et ruban adhésif; et un compteur de milles à cadran de 5 chiffres qui se règle individuellement avec aimant et ruban adhésif. Emballage-cadeau.

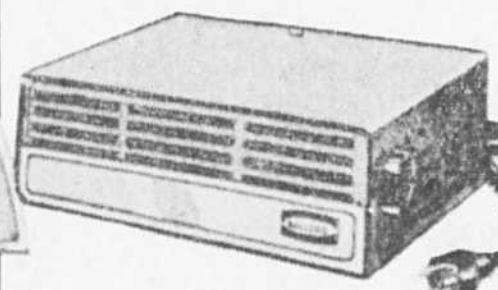


Dégivreur électrique

7⁹⁵
ch.

Pour dégivrer la glace arrière. Format 13" x 20" qui s'adapte à la plupart des voitures. Comprend le tumbler et le fil électrique. Facile à installer et, si nécessaire facile à enlever. Instructions comprises.

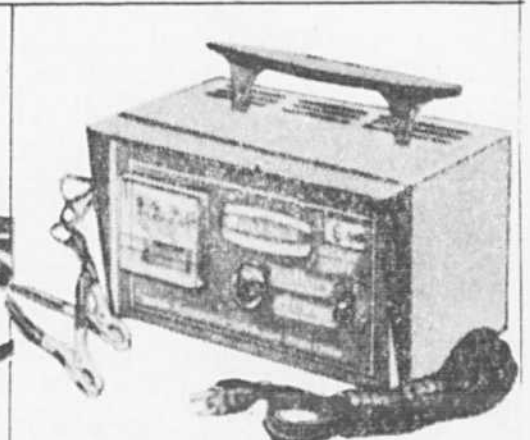
Quantités limitées.
Achats en personne seulement.



Réchauffeur Bulldog Eaton

16⁹⁸
ch.

Élément chauffant 850 watts à chauffage rapide. Appareil mince de 3 1/2" d'épaisseur, facile à installer dans la plupart des voitures.



Recharge-batterie Bulldog Eaton

18⁵⁰
ch.

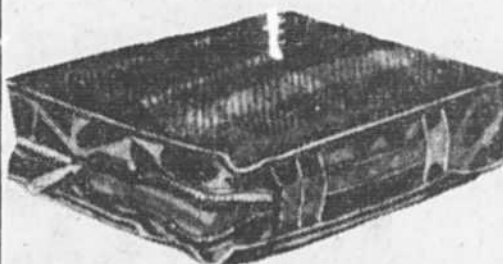
Modèle de luxe. Chargeur 6 A pour batterie de 6 ou 12 volts. Lumière de polarité indiquant le bon branchement des câbles et ampèremètre. Modèle 120 volts. Fils de sortie. Cordon de 5' et pinces.



Ensemble de conduite d'hiver

4⁶⁹
ch.

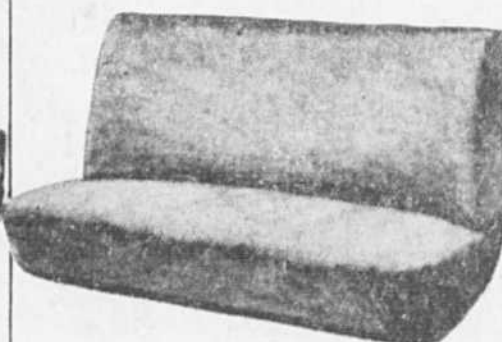
Comprend: dégivreur de pare-brise (14 onces) pour dégivrer le pare-brise et dégager les essuie-glace; dégivreur de serrure (4 onces) pour lubrifier les serrures et empêcher la rouille et le blocage; antigel (12 onces) pour empêcher le gel du système de carburant; aide-démarrage -A-OK- (11 onces) pour faciliter les démarrages par temps froid; grattoir.



Couverture avec étui

17⁹⁵
ch.

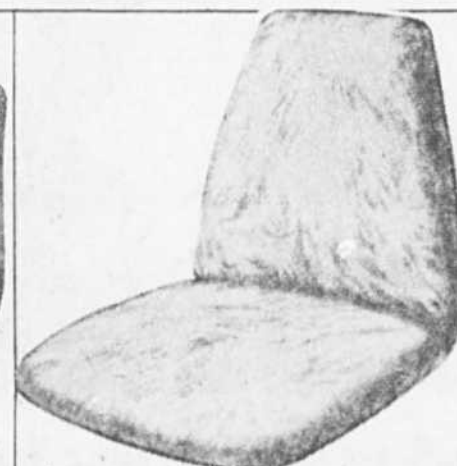
Pour augmenter le confort de vos passagers. Couverture d'environ 58" x 68" bien pratique aussi pour assister à des matches en plein air. Étui-coussin facile à transporter avec soi.



Housses d'auto

9⁴⁹
ch.

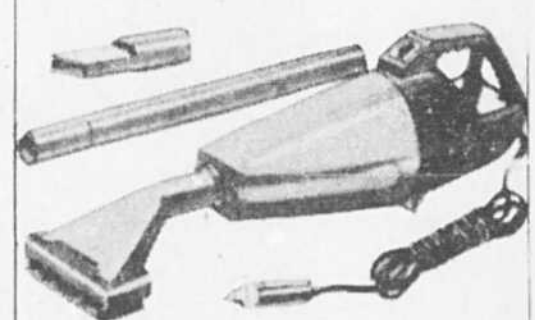
Chaleureuses et de belle apparence, housses en peluche d'acrylique "Orlon". Rouge, bleu, vert, noir ou ton or. Pour banquette avant, voiture ordinaire 2 ou 4 portières. Pour banquette arrière, la plupart des voitures.



Coussin pour siège baquet

7⁹⁵
ch.

Coussin conçu pour les sièges baquets de voiture sport. En peluche d'acrylique "Orlon", offerte dans les tons de rouge, bleu ou ton or. Environ 17" x 36".



Aspirateur pour l'auto

19⁹⁸
ch.

Se branche dans l'allume-cigare; cordon 16' qui vous permet de passer dans tous les coins de votre voiture. Tuyau flexible 18" qu'on peut remplacer par une brosse ou un bec à fentes. Sac à poussière compris.

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**
Livraison des commandes de 3.00 et plus



Comptoir bleu des gâteaux Eaton

Une idée délicieuse de notre chef! Mesdames, pensez-y à Noël... ne pas avoir à cuisiner, simplement réchauffer un dîner de gourmet à la dinde qui est livré chez vous (dans les limites de la ville de Montréal). Réchauffez, servez et Joyeux Noël! Chaque dîner complet savoureux peut servir 8 à 10 convives, et comprend: 1 dinde "Butterball" farcie et rôtie, 1 pot de 16 oz de sauce de dinde, 1 pot de 8 oz de sauce de canneberges fraîches, 1 pot de 12 oz de sauce dorée pour pudding et un pudding de Noël de 2 lb.

Dîner complet

32.50

Dîner sans pudding
et sauce dorée

29.50

Composez 842-9331, poste 632 ou 755. Livraison dans les limites de la ville de Montréal seulement, les 22 et 24 décembre. Centre-ville seulement. Comptoir bleu des gâteaux, rez-de-chaussée. Rayon 481

EATON

Eaton veut partager vos meilleurs moments



Faites cadeau d'une chemise sport. Vous ne vous tromperez pas... surtout à un tel bas prix!

Quel homme ne souhaite pas recevoir au moins une chemise sport pour mieux garnir sa garde-robe? Spécialement à l'heure où la mode sport prend de plus en plus d'importance auprès de l'homme moderne. Gamme imposante de chemises-sport réalisées avec précision dans un rayonne "Polynosic" confortable, indéformable et si facile d'entretien. Nouvelles pointes arrondies, poche-poitaine, manches longues. Grand choix de carreaux où prédominent les marines, les vins, les bruns, les verts. Tailles petite, moyenne, grande, forte.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte-St-Luc. Rayon 428

Eaton est juste au bout du fil **842-9211**

Prix spécial

899
ch.



Boutique P.H.S.
(pour hommes seulement)

Voici pour vous messieurs un coin tranquille où vous pourrez vous reposer tout en choisissant les cadeaux des êtres qui vous sont chers. Le service personnel de nos charmantes hôtesses vous est offert gracieusement. Elles s'occupent des suggestions, de l'emballage et de l'envoi des cadeaux.

Eaton Centre-ville
(deuxième étage, côté rue Victoria).



Vous serez impressionné par le nouveau Eaton

**EATON
CAVENDISH**

L'endroit où vous faites vos achats-cadeaux en profitant de la qualité et de la variété.

Mail Cavendish,
5800, boul. Cavendish,
Côte-St-Luc.

A partir de mardi, Eaton sera ouvert jusqu'à 21 h.00 chaque soir, Y COMPRIS LE SAMEDI, jusqu'à Noël. Du lundi au vendredi de 9h.30 à 21h.00; le samedi de 9h.00 à 21h.00 (ouvert aujourd'hui et le 24 décembre de 9h.30 à 18h.00).